

version
finale
septembre
2012

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Br **pense
ta ville** mont

une initiative
de la ville
de Bromont

Contribuez à définir
l'avenir de notre
communauté

www.bromont.com/pensetaville

La préparation de ce plan de développement durable de la collectivité a été entreprise avec le concours du *Fonds municipal vert*, un fonds financé par le gouvernement du Canada et géré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré ce soutien, les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et n'engagent nullement la responsabilité de la Fédération canadienne des municipalités ni celle du gouvernement du Canada.

FCM

COORDINATION DU PROJET :

Jean-François L. Vachon,
directeur municipal de l'urbanisme
et du développement durable

CONCEPTION GRAPHIQUE

ET ILLUSTRATIONS :

Kuizin Studio, kuizin.com

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE :

Gilles Martineau

Bromont

Le projet « Pense ta ville »
est une initiative de la
Ville de Bromont.

88, boul. de Bromont
Bromont, Québec J2L 1A1
450.534.2021
ville@bromont.com

© Ville de Bromont, 2012
Tous droits réservés.

Br **pense
ta ville** mont

Le plan de développement durable de la ville de Bromont est le fruit de deux ans de réflexion collective à laquelle ont participé plus de 500 citoyens lors de plusieurs assemblées publiques et ateliers de travail. Ce document leur est redevable et il leur appartient. Il est issu des idées, des espoirs et des projets imaginés par notre population pour leur ville.



RECHERCHER L'ÉQUILIBRE



L'histoire et la situation actuelle de Bromont illustrent à merveille l'utilité du concept de développement durable pour orienter le développement futur.

Avant l'apparition de ce concept popularisé dans un rapport des Nations-Unies publié en 1987 (le rapport Brundtland), on croyait généralement que le progrès économique était incompatible avec la défense de l'environnement. Toute mesure de protection de l'environnement était vue comme contraire au progrès économique et vice-versa. Le concept de développement durable propose une vision différente : une communauté prospère a les moyens de valoriser la protection de l'environnement comme source d'enrichissement et de qualité de vie. À l'autre extrême, une communauté appauvrie n'a souvent d'autre choix que de surexploiter ses ressources simplement pour survivre.

La prospérité économique devient ainsi intimement liée à la capacité de protéger l'environnement. Le progrès économique doit veiller à ne pas appauvrir l'environnement pour ne pas affecter la prospérité à long terme et la qualité de vie de la collectivité. Le développement durable repose sur un sain équilibre entre les perspectives environnementale, sociale et économique.

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE BROMONT

Bromont est une ville industrielle prospère, un important centre récréotouristique et un milieu de vie des plus agréables. La qualité de notre environnement est au cœur même du projet fondateur de la ville il y a 50 ans, aussi bien que de notre prospérité et de notre qualité de vie actuelles. Les entreprises du parc industriel utilisent cet atout pour attirer et retenir une main-d'œuvre qualifiée et plusieurs de nos entreprises et commerces vivent grâce aux touristes et villégiateurs. Toute notre population en bénéficie et toute la collectivité y gagne.

Il faut donc agir sur plusieurs fronts et définir les stratégies et les moyens qui nous permettront d'assurer le développement durable de Bromont.

« IL EST ESSENTIEL DE DÉGAGER UNE VISION DE NOTRE COMMUNAUTÉ TELLE QUE NOUS LA SOUHAITONS DANS 20 ANS. »

C'est un travail de longue portée. Dans ce contexte, il est essentiel de dégager une vision de notre communauté telle que nous la souhaitons dans 20 ans ainsi que des mesures concrètes réalisables d'ici quelques années pour nous en rapprocher.

Ce plan de développement durable est l'aboutissement de deux ans de réflexion et de consultations impliquant plus de 500 personnes de tous les milieux et intérêts. Ce travail a permis d'identifier collectivement nos aspirations pour Bromont en 2030 et de définir les actions à mettre en œuvre d'ici les cinq prochaines années (2013-2017) pour atteindre cette vision.

Ce document se veut une incitation à passer aux actes afin que Bromont demeure un endroit exceptionnel pour plusieurs générations à venir. Citoyens, institutions, commerces, industries et municipalité : tous ont un rôle à jouer dans la définition de notre avenir commun.

LES TROIS PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

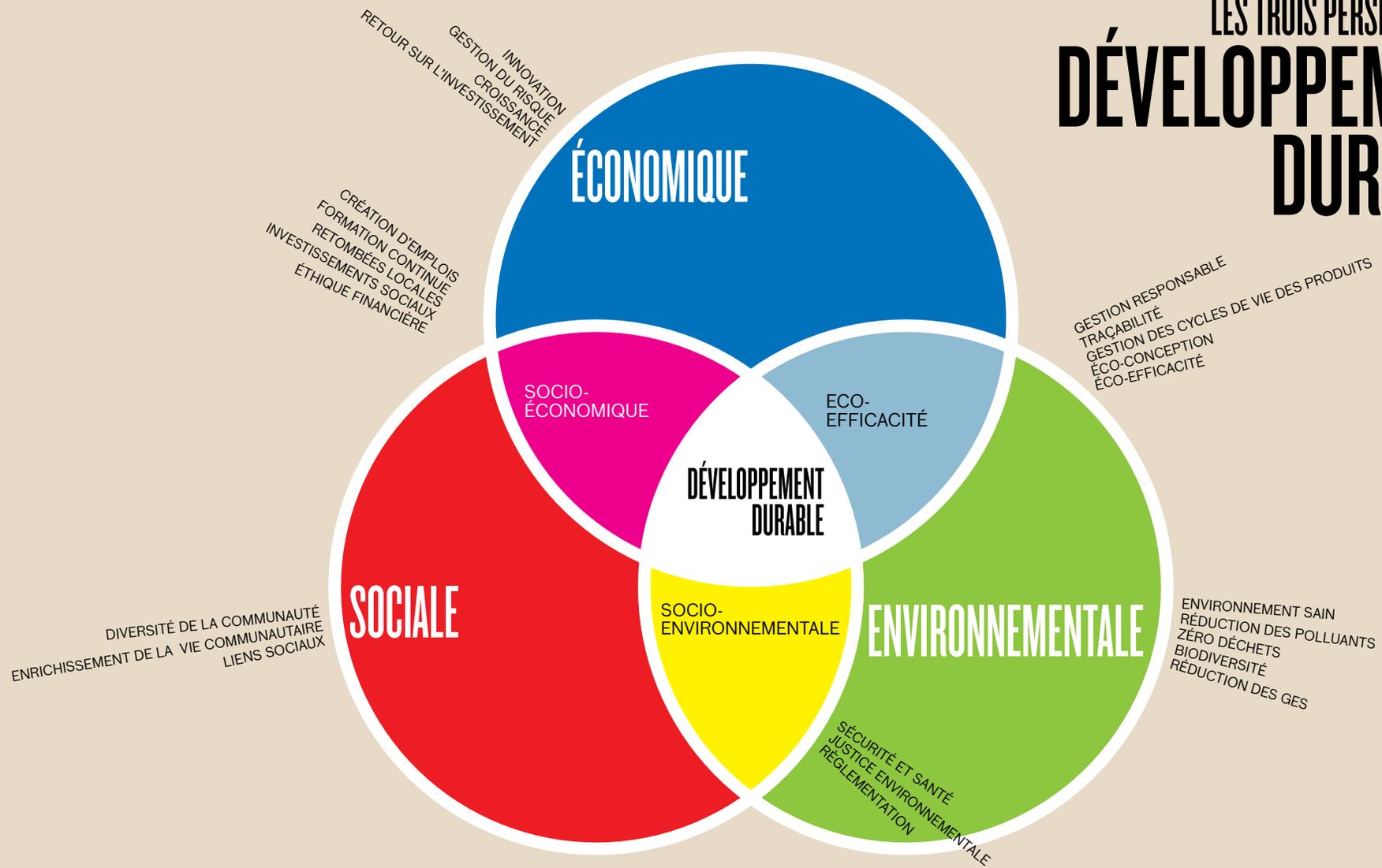


Diagramme du développement durable : une approche globale à la confluence de trois préoccupations — économique, sociale et environnementale — les trois piliers du développement durable. On retrouve ce diagramme dans le logo du projet « Pense ta ville ».



CONSTRUIRE NOTRE VILLE ENSEMBLE



Au moment où nous travaillons à définir une vision d'avenir pour notre ville, il est utile de nous remémorer les principales étapes de son développement depuis bientôt un demi-siècle.

La ville de Bromont est née en 1964 de la vision de Roland Désourdy, qui rêvait de créer à une heure de route de Montréal une « Cité-jardin » comme il en existait à l'époque en Angleterre. Bromont serait une ville-modèle et un centre de villégiature. Elle offrirait un milieu de vie privilégié alliant un développement domiciliaire haut de gamme avec beaucoup d'activités de loisir et de sport. On espérait y attirer une population de 10 000 personnes en dix ans. De fait, bon nombre d'activités

reliées à l'environnement naturel se sont développées rapidement. Le centre de ski ouvre ses pistes dès 1964 et les activités de plein air se multiplient. Lors des Jeux Olympiques de Montréal de 1976, durant 11 jours consécutifs, les installations équestres de Bromont ont accueilli avec bonheur plus de 250 000 visiteurs. Un bel hommage à notre ville qui comptait alors 2 500 habitants.

Il devint toutefois évident que le seul volet récréotouristique ne suffirait pas à attirer la population souhaitée. Aussi le projet fondateur de la ville de Bromont fut réorienté quelques années à peine après la fondation de la ville. Bromont aurait une vocation à la fois résidentielle, commerciale, industrielle et touristique. Au volet récréotouristique florissant, on ajouta un second moteur de développement par la création de zones industrielles,



BROMONT, VERS 1960 – COLL. JEAN-JACQUES BOISVERT, SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA HAUTE-YAMASKA.

notamment un « Parc industriel aérien » jumelé avec un aéroport régional, misant ainsi sur le lien ferroviaire et sur la proximité de l'autoroute 10 conduisant à la frontière américaine. On investit alors massivement dans la construction d'infrastructures. Le pari était simple : créons un grand nombre d'emplois chez nous, dotons-nous des meilleurs services, et la population viendra.

Résultat ? En quelques années seulement, Bromont devint un centre industriel prospère, axé sur les industries de pointe. IBM investit 60 M \$ en 1970 (soit 350 M \$ en dollars courants) et d'autres entreprises ont emboîté le pas. General Electric fait un investissement majeur en 1980 et en 1985, la coréenne Hyundai annonce la création

d'une usine de fabrication d'automobiles de 300 M \$ (soit 600 M \$ en dollars courants). La population reste toutefois stable. De 1976 à 1986, le nombre d'emplois offerts à Bromont double mais la croissance de la population n'est que de 13 % avec 2 838 personnes en 1986.

Pendant toutes les années '70, on avait investi massivement dans la mise en place de services et d'infrastructures en prévision de l'augmentation attendue de la population. À la fin de la décennie, la nouvelle usine de filtration des eaux usées fonctionnait seulement au tiers de sa capacité, certains parcs industriels et des zones résidentielles et commerciales aux infrastructures complétées demeuraient inoccupés et l'aréna était déficitaire. Le poids financier de ces infrastructures reposait sur une trop petite population.

Ce déséquilibre entraîna une grave crise fiscale et, ultimement, la mise en tutelle de la Ville en 1981. Il fallut plusieurs années à Bromont pour retrouver l'équilibre entre les charges fiscales et les services offerts. Les dirigeants

• -125 MILLIONS D'ANNÉES
INFILTRATION DE MAGMA DANS LA CROÛTE TERRESTRE, À L'ORIGINE DE LA CRÉATION DU MONT BROME.

• 1793
JOHN SAVAGE S'ÉTABLIT À WEST-SHEFFORD ET DEVIENT LE PREMIER HABITANT DE LA RÉGION.

• 1890
CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER. BUDGET : 15 000 \$.

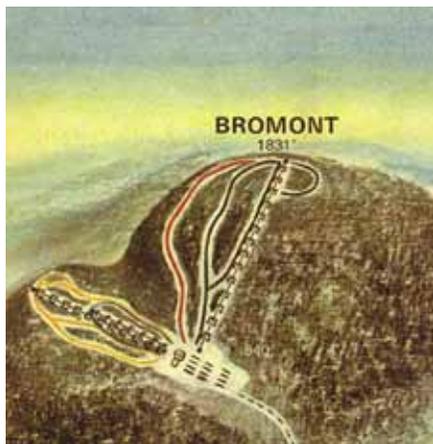
• 1964
FONDATION DE LA VILLE DE BROMONT. OUVERTURE DE LA STATION DE SKI : LE MONT SOLEIL ET TROIS PISTES DU MONT BROME.

• 1972
OUVERTURE DE L'USINE IBM.

• 1973
ANNEXION D'ADAMSVILLE.

• 1976
BROMONT ACCUEILLE LES COMPÉTITIONS ÉQUESTRES OLYMPIQUES. AFFLUENCE : 250 000 VISITEURS.

• 1977
CRISE BUDGÉTAIRE DE LA MUNICIPALITÉ. L'IMPÔT FONCIER DOUBLE. MISE EN TUTELLE DE LA VILLE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE 1981 À 1986



CARTE DES PISTES SKI BROMONT, 1970

municipaux de l'époque ont tiré de leur situation des leçons qui sont encore d'actualité :

- Pour être viable, le développement doit être harmonieux. Il faut éviter de miser à outrance sur une caractéristique exclusive, que ce soit sur la création d'emplois et le développement économique ou sur les attraits du milieu naturel, par exemple. Toutes les fonctions urbaines se complètent et se répondent. Le véritable pouvoir d'attraction d'un milieu de vie réside dans la combinaison unique de ses avantages : écoles, commerces, vie de quartier, services nombreux et variés, emplois, accès aux milieux naturels.

- Il est essentiel de se donner une vision d'avenir pour orienter notre développement, mais il faut impérativement planifier en fonction de nos capacités actuelles en évitant d'engager nos ressources au-delà de nos limites financières.

Une fois l'équilibre retrouvé dans le budget municipal et dans les grandes priorités du développement, la ville a connu une croissance rapide. De 1996 à 2006, la population de Bromont a augmenté de 50 %, dix fois plus que la croissance totale de la population du Québec.

Aujourd'hui, Bromont est une ville extraordinairement attrayante grâce à une riche combinaison d'avantages liés au milieu naturel, au dynamisme économique, aux services publics et à une vie communautaire de qualité.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :
UNE ÉVOLUTION DANS
LA DÉFINITION DE NOTRE
AVENIR COMMUN

Les modes de planification au sein des municipalités évoluent constamment. Il y a 50 ans, la planification à long

terme relevait de la vision et de l'autorité des dirigeants.

La croissance ininterrompue des pressions environnementales et fiscales a engendré la nécessité de planifier et d'encadrer le développement avec plus de rigueur. D'où les schémas d'aménagement des MRC, les plans d'urbanisme, le zonage agricole, etc. Les citoyens ont fait entendre leurs voix et les mécanismes de consultation publique et de participation citoyenne que nous connaissons aujourd'hui se sont graduellement ajoutés à nos lois.

Le développement durable représente un nouveau pas en avant. Il ne s'agit plus de consulter la population sur la base d'orientations prédéfinies mais plutôt de l'associer à la définition même des orientations de développement. Il va de soi que la municipalité et les élus ne peuvent abdiquer leur responsabilité ni la légitimité découlant de la représentativité électorale ; ultimement, des orientations doivent être retenues, des décisions doivent être prises. Toutefois, ces décisions répondront d'autant

plus aux véritables besoins à long terme de la collectivité si tous les intérêts en présence ont eu la chance de se faire entendre. Le plan de développement durable ne remplace pas non plus le plan d'urbanisme ; il le précède et il l'inspire.

Bromont s'est graduellement construite depuis bientôt 50 ans. Comme toute organisation, elle doit s'adapter à son époque. Il faudra y mettre le temps, le temps de bien identifier ce qu'il est bon de faire évoluer et ce qui doit être maintenu. Le présent plan de développement durable représente donc une nouvelle étape dans un processus en évolution et non une conclusion.



1980
DÉBUT DU SKI DE SOIRÉE
ET DE L'ENNEIGEMENT
ARTIFICIEL À SKI BROMONT.

1989
OUVERTURE DE L'USINE
HYUNDAI QUI FERMERA
EN 1994.

1991
OUVERTURE DE
L'ÉCOLE DE LA
CHANTIGNOLE.

1994
PREMIER CHAMPIONNAT
MONDIAL DE VÉLO DE
MONTAGNE.

2002
DÉBUT DU PROGRAMME
D'ACCÈS À INTERNET
HAUTE-VITESSE. OBJECTIF :
BRANCHER 90 % DE LA
POPULATION.

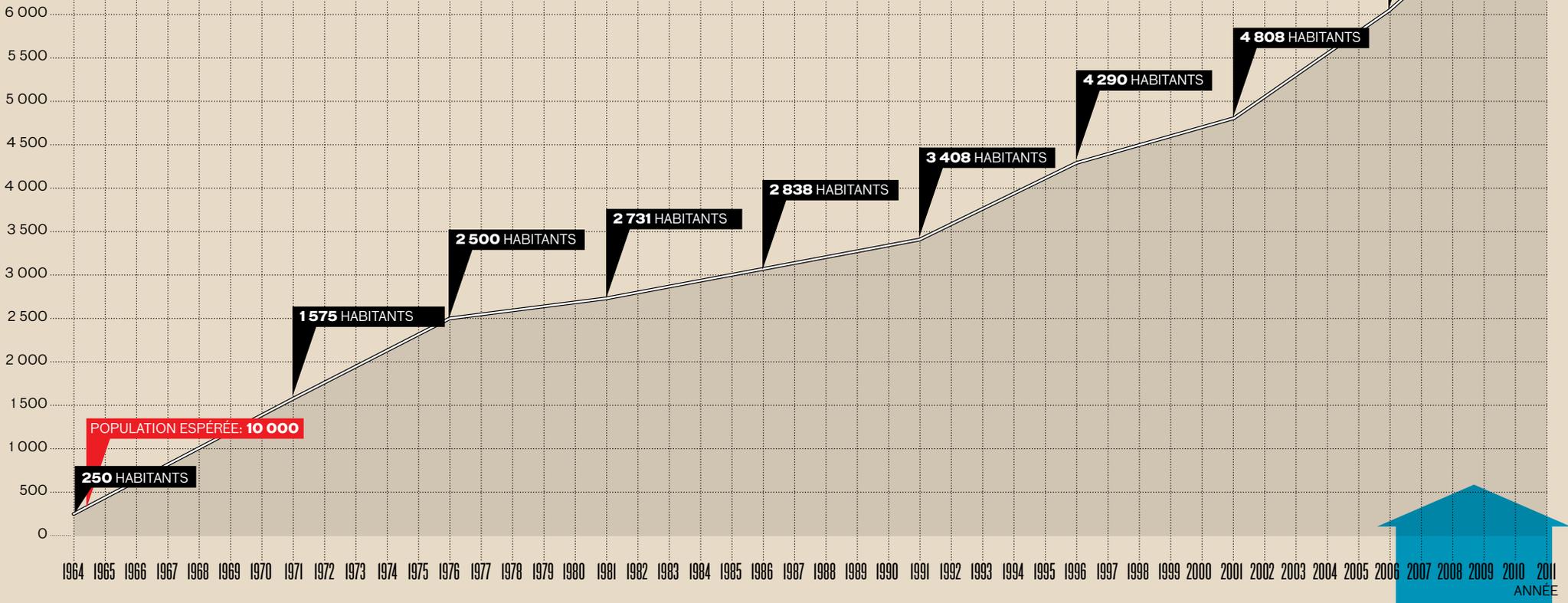
2005
CRÉATION DU DOMAINE
NATUREL DU LAC GALE,
PLUS DE 100 HECTARES
PROTÉGÉS À PÉPÉTUITÉ.

2010
BROMONT
CHANGE DE MRC
POUR CELLE DE
BROME-MISSISQUOI.

2012
OUVERTURE DE C2MI –
CENTRE DE RECHERCHE
DE L'UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE.

8 500 NOMBRE D'HABITANTS

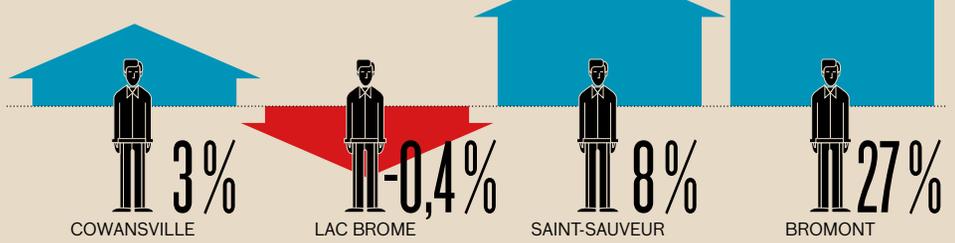
POPULATION DE BROMONT



HISTORIQUE DES SLOGANS DE LA VILLE

<p>BROMONT</p> <p>VILLE MODÈLE DE LOISIRS ET DE LA FAMILLE</p>	<p>BROMONT 76</p> <p>VILLE DE PLEIN AIR ET DES JEUX ÉQUESTRES</p>	<p>BROMONT</p> <p>LA VILLE DES VILLES DE L'AN 2 000</p>	<p><i>Bromont</i></p> <p>VILLE BRANCHÉE</p>
1964	1976	1978	2002

VARIATIONS DE LA POPULATION ENTRE 2006 ET 2011



PLANIFIER L'AVENIR: L'ENGAGEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ



VIDÉO : LA DÉMARCHE THE NATURAL STEP EN 2 MINUTES.

L'idée de doter Bromont d'un plan de développement durable est née en 2009, année où ont lieu les élections municipales. Le nouveau conseil de ville a rapidement adopté le projet et en a fait une priorité. La Ville de Bromont s'est inspirée d'autres projets canadiens recensés par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) afin d'identifier une approche efficace de planification axée sur le développement durable. Elle a finalement retenu la démarche « The Natural Step » utilisée avec succès à Whistler, Calgary, Ottawa, Halifax et dans diverses villes canadiennes. Cette méthode repose sur la participation de tous les citoyens et les groupes intéressés. C'était une des premières fois que cette

méthodologie était utilisée dans le cadre municipal québécois. La volonté politique de Bromont de réaliser cette démarche de planification participative lui a permis d'obtenir en juin 2010 une subvention de 124 000 \$ pour la réalisation du projet.

Dès l'obtention de cette subvention, la Ville de Bromont a décidé que son plan de développement durable serait construit par et pour la collectivité. La méthodologie de travail qui a été adoptée repose sur deux grands principes :

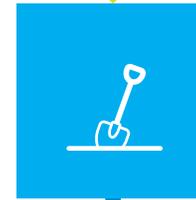
1. Chaque citoyen sans exception devait avoir la chance d'exprimer ses opinions sur l'avenir de notre collectivité;
2. Les actions devaient être retenues exclusivement par la collectivité et non par des experts externes.



ÉTAPE 1 - COMPLÉTÉE

JUIN 2010 À FÉVRIER 2011

Établir la méthodologie de travail et définir la vision de Bromont en 2030. Formation d'un comité de développement durable.



ÉTAPE 2 - COMPLÉTÉE

MARS 2011 À JUIN 2012

Identifier les actions à mettre en place pour chaque thème. Assemblée citoyenne et rencontres des groupes de travail. Plus de 500 participants, près de 1 500 actions proposées.



ÉTAPE 3 - COMPLÉTÉE

AVRIL À JUILLET 2012

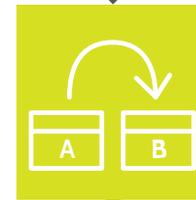
Regrouper les actions retenues et publier la version préliminaire du plan.



ÉTAPE 4 - COMPLÉTÉE

JUILLET ET AOÛT 2012

Récolter les commentaires sur le plan préliminaire. Consultation citoyenne.



ÉTAPE 5 - COMPLÉTÉE

SEPTEMBRE 2012

Réviser, adopter et diffuser le plan final.



ÉTAPE 6

S'engager et mettre en œuvre le plan.

C'EST ICI QUE NOUS EN SOMMES !

PASSER À L'ACTION ENSEMBLE

Vous êtes maintenant appelé, comme citoyen ou entreprise, à devenir un partenaire du plan de développement durable de Bromont en choisissant des actions qui y sont suggérées.

Vous pouvez donc identifier en cours de lecture, les actions que vous souhaiteriez mettre en œuvre à la maison ou dans votre entreprise, afin qu'ensemble nous progressions vers notre vision de Bromont en 2030.

UNE VISION, CINQ ORIENTATIONS, DE MULTIPLES ACTIONS

Au terme de deux ans de rencontres et de discussions au sein du comité de développement durable et des groupes de travail, cinq grandes orientations font manifestement consensus. Elles sont toutes d'importance égale et regroupent les actions retenues pour chacun des dix thèmes abordés en groupe de travail. Chaque orientation touche à au moins deux des trois dimensions du développement durable (économie, environnement, société) et commande la mise en œuvre d'actions par la municipalité, les industries, les commerces, les institutions (ICI) et la population. Notre développement durable résultera de leur mise en œuvre combinée.

IMAGINER L'AVENIR: LA VISION

Imaginée et rédigée par les 17 membres du comité de développement durable en début de projet, la vision permet d'imaginer Bromont dans 20 ans et d'établir un consensus sur la direction à prendre pour le développement de notre ville.



LA VISION : EN 2030, BROMONT EST PLUS QU'É JAMAIS...

UNE VILLE AU CŒUR DE LA NATURE

Notre ville est renommée pour la beauté de ses montagnes et de ses paysages, la richesse de sa biodiversité et la qualité de ses activités de loisirs et de plein air, que l'on pratique dans le respect de la faune et la flore locale. Nous sommes fiers d'avoir enrichi son patrimoine naturel et d'avoir su y intégrer le développement résidentiel, récréotouristique, commercial et industriel.

UNE VILLE POUR TOUS

Notre ville offre un cadre champêtre et accueillant, où tous peuvent grandir, apprendre, travailler et vieillir en santé. Sécuritaire et centrée sur la famille, elle propose des services, des infrastructures et un réseau de transport multifonctionnel permettant la mixité sociale et l'intégration de tous. Notre fort sentiment d'appartenance est aussi ressenti et partagé par les visiteurs.

UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE

Notre ville est un modèle d'engagement personnel et collectif, où toutes les générations se renouvellent, se côtoient et s'entraident. Portés par cet esprit communautaire, nous avons atteint un équilibre entre nos besoins et les ressources naturelles disponibles.

UNE COMMUNAUTÉ OUVERTE SUR LE MONDE

Notre ville est un pôle d'excellence technologique et possède des activités de calibre international. Connectés directement aux autres grands centres de population et reconnus pour notre esprit audacieux et nos pratiques innovantes, nous rayonnons auprès des collectivités environnantes, et bien au-delà.

THÈMES ABORDÉS PAR LES GROUPES DE TRAVAIL

Arts et culture
Gestion de l'eau
Matières résiduelles
Milieux naturels et paysages
Occupation du territoire
Santé, éducation et alimentation
Sentiers et parcs
Transport, énergie et gaz à effet de serre
Vie sociale, services communautaires et loisirs
Vie économique et touristique



DEPUIS LE DÉBUT DES TRAVAUX,

PRÈS DE 1 500 IDÉES

ONT ÉTÉ IMAGINÉES PAR LES PARTICIPANTS AUX ATELIERS « PENSE TA VILLE ».



TOUTES LES ACTIONS PROPOSÉES ONT ÉTÉ REGROUPEES EN CINQ GRANDES ORIENTATIONS.

**CINQ GRANDES ORIENTATIONS
POUR ARRIVER
À LA VISION DE
2030**

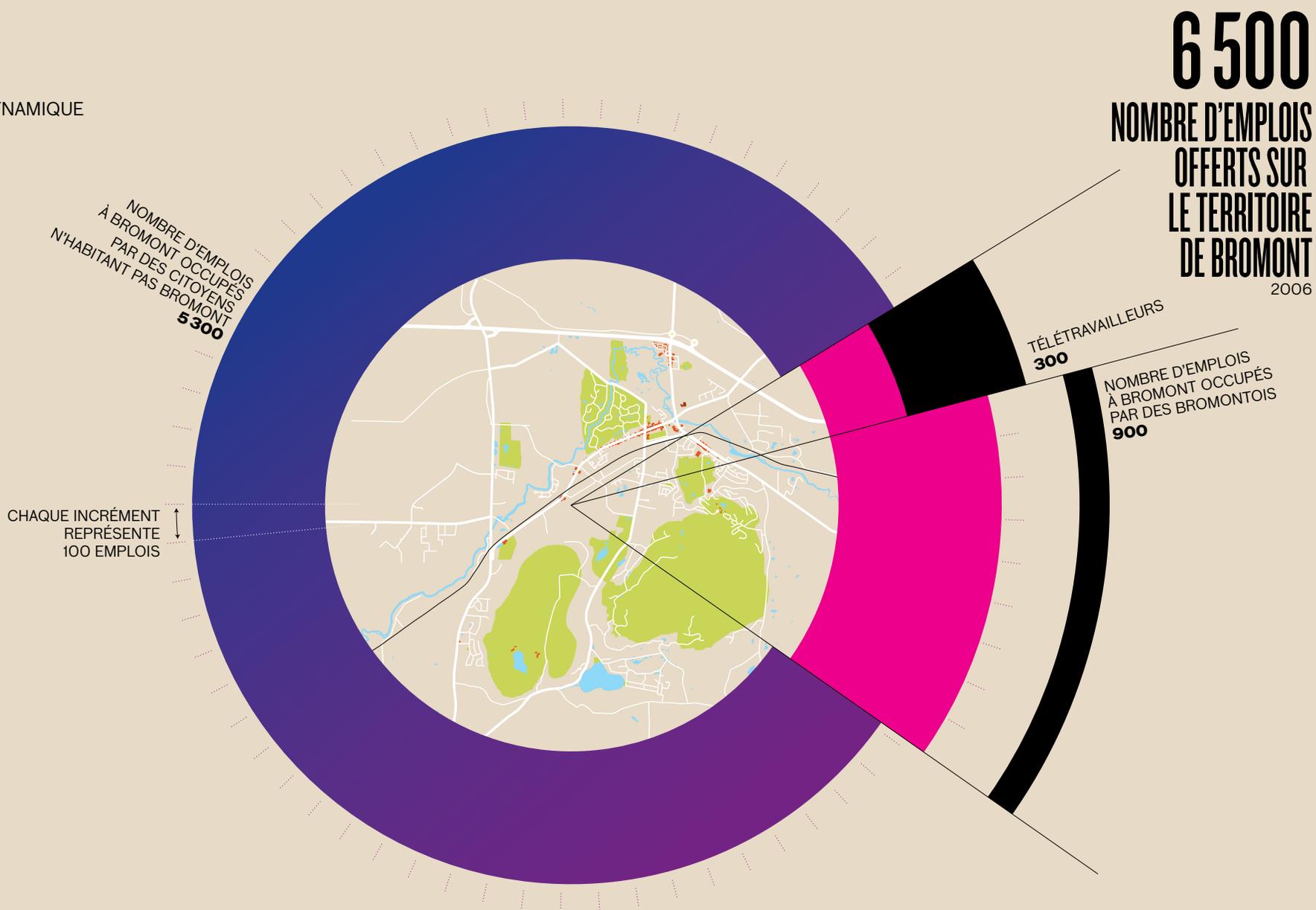
**BÂTIR ENSEMBLE
UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE
DÉVELOPPER LE TERRITOIRE
DE MANIÈRE DURABLE
GÉRER NOTRE EAU
DE MANIÈRE INTÉGRÉE
ET RESPONSABLE
CRÉER UNE COMMUNAUTÉ
ENRICHISSANTE ET ACCUEILLANTE
POUR LES VISITEURS
UTILISER EFFICACEMENT NOS
RESSOURCES ET DIMINUER
LES GAZ À EFFET DE SERRE**

BÂTIR ENSEMBLE UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET RESPONSABLE

L'économie de Bromont repose sur des bases solides et diversifiées, s'appuyant principalement sur des entreprises de haute technologie et le tourisme. La qualité de vie des citoyens et l'attrait de Bromont pour les visiteurs sont liés au maintien d'une gamme complète de services commerciaux, d'hébergement et de restauration de même qu'à la préservation d'une offre artistique et culturelle. Maintenir une qualité de services à la population suppose toutefois une fiscalité conséquente ainsi qu'une activité économique performante et croissante. Le développement durable implique que les principes d'économie équitable, locale et éco-responsable devront dans les prochaines années occuper une place plus importante au sein de l'économie bromontoise.

LES FAITS

BÂTIR ENSEMBLE
UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE
ET RESPONSABLE



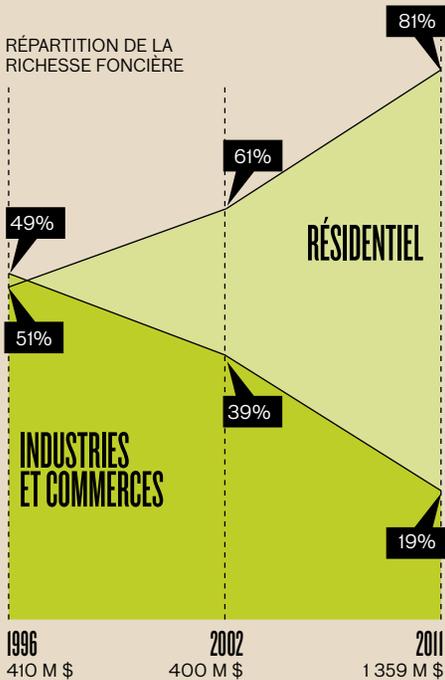
L'éloignement des travailleurs de leur lieu de travail engendre plusieurs coûts sociaux et environnementaux incluant un manque à gagner en revenu foncier pour la municipalité, l'entretien des infrastructures et des services pour une population non-résidente et un surplus d'émission de GES.



LA SITUATION ACTUELLE

BÂTIR ENSEMBLE
UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE
ET RESPONSABLE

L'économie de Bromont est bien diversifiée. Le tourisme, l'hébergement, la restauration, l'industrie, la construction, le commerce et l'agriculture y sont florissants.



soit l'équivalent de 70 % des visiteurs qui fréquentent les Cantons de l'Est. Le ski attire 44 % des visiteurs. Les autres fréquentent les quatre golfs, le Parc et les centres équestres, les pistes cyclables, les festivals, les marchés aux puces et les activités culturelles.

Bromont est un chef de file pour les industries de haute technologie qui sont principalement établies sur deux sites : le Parc scientifique Bromont regroupe plus de 4 000 emplois répartis dans 14 entreprises des secteurs de la microélectronique (la plus forte concentration d'emplois de ce secteur au Québec), des nanotechnologies, des nouveaux matériaux et des microsystèmes électromagnétiques notamment; le Parc industriel de la rue Pacifique regroupe surtout des entreprises manufacturières et de services industriels.

La vocation technologique de Bromont est renforcée par l'ouverture récente d'un Centre

de recherche universitaire sur les composantes microélectroniques qui regroupe 250 chercheurs; c'est le fruit d'une collaboration de plusieurs entreprises avec l'Université de Sherbrooke et la Ville de Bromont.

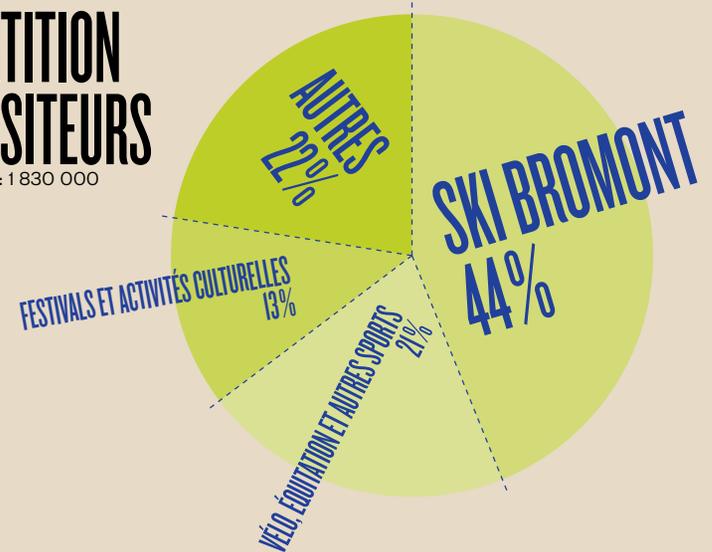
Toutefois, la grande majorité des emplois des entreprises technologiques sont détenus par des non-résidents. Il est intéressant de noter que la proximité de la nature, la qualité de vie et les nombreuses possibilités sportives et de plein air ont été les

principaux moteurs d'attraction démographique, davantage que la disponibilité des emplois.

La construction résidentielle est soutenue depuis une décennie. La valeur des permis de construire et le nombre d'unités d'habitation augmentent régulièrement. Signalons notamment l'effet bénéfique de l'augmentation de la densité résidentielle du secteur d'Adamsville qui a permis de doter ce quartier de nouveaux services municipaux, en plus de consolider l'école primaire du quartier.

RÉPARTITION DES VISITEURS

TOTAL (2011) : 1 830 000



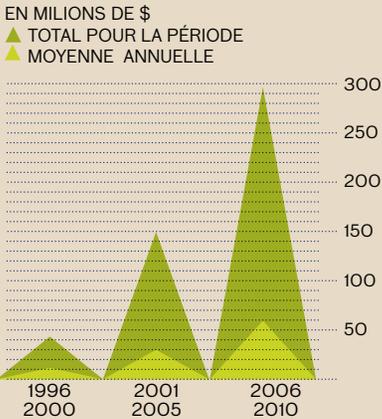
ÉVALUATION IMPOSABLE

Bromont reçoit annuellement 1,8 million d'entrées touristiques,

LA SITUATION ACTUELLE

BÂTIR ENSEMBLE
UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE
ET RESPONSABLE

Le commerce est constitué d'une quarantaine de boutiques, d'autant de restaurants et d'un ensemble de services professionnels répartis en six pôles commerciaux.



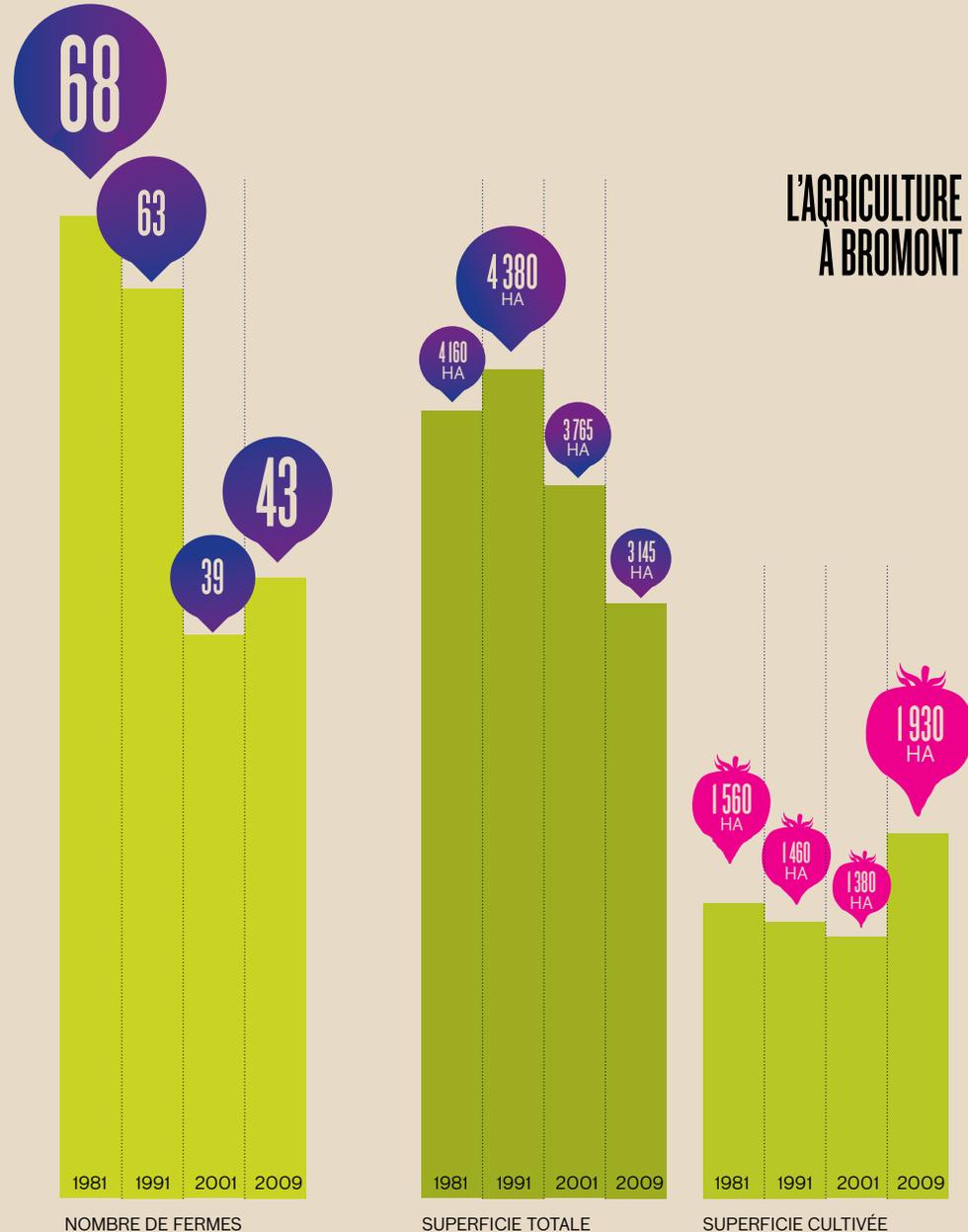
VALEUR DES PERMIS DE CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

Selon les données de 2009, Bromont compte 43 fermes, dont le quart est spécialisé en production laitière (4), céréalière (3), maraîchère (2), porcine (1) et avicole (1). Les autres fermes procurent un revenu familial d'appoint à leurs exploitants. Comme pour les autres régions

du Québec, il est remarquable de constater que le nombre de fermes depuis 1981 a décru, mais que les superficies cultivées ont augmenté en même temps. On trouve aussi à Bromont quelques bleuetières, un producteur de poulet de grain bio et un autre de moutons bio, une ferme d'alpagas, un vendeur de produits maraîchers ainsi qu'un vendeur de petits fruits, de légumes et de fines herbes.

La croissance constante entraîne un impact sur les infrastructures. Le réseau d'égouts est surchargé, ce qui constitue un frein à la croissance industrielle, commerciale ou résidentielle. Par contre, la capacité de production d'eau potable demeure excédentaire relativement à la demande actuelle et celle prévisible à moyen terme.

L'économie vigoureuse de Bromont est en partie due aux efforts de la Ville de Bromont qui investit annuellement environ un million de dollars en appui au développement économique dont la moitié est dédiée au tourisme.



QUELLE VILLE VOULONS-NOUS LÉGUER À NOS ENFANTS ?

QUELLES SONT LES ASPIRATIONS DE NOTRE COMMUNAUTÉ ?

QUELLE SITUATION SOUHAITONS-NOUS POUR NOTRE VILLE DANS VINGT ANS ?

IMAGINER BROMONT EN 2030

BÂTIR ENSEMBLE
UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE
ET RESPONSABLE

UNE AGRICULTURE DE
PROXIMITÉ ALIMENTE
LES BOUTIQUES ET
LES MARCHÉS PUBLICS.

BROMONT EST UN CHEF DE FILE EN MATIÈRE DE TOURISME RESPONSABLE.

LA VILLE ET LES ENTREPRISES APPLIQUENT
LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

LES ENTREPRISES ATTIRENT UNE MAIN-D'ŒUVRE MOTIVÉE ET COMPÉTENTE.

VOICI LE PORTRAIT SOUHAITÉ DE NOTRE VILLE EN 2030, TEL QU'IMAGINÉ PAR LES MEMBRES DE NOTRE COMMUNAUTÉ À TRAVERS LES ATELIERS DE RÉFLEXION « PENSE TA VILLE ».

En 2030, le dynamisme économique de Bromont repose sur la diversité des activités économiques et le maintien de l'excellence des pôles « tourisme » et « technologie de pointe ». On trouve à Bromont plusieurs organismes de soutien à la recherche, à l'innovation et à l'installation sur le territoire d'entreprises respectueuses des principes du développement durable.

Le développement économique se fait dans le respect de l'équilibre des ressources naturelles disponibles. Bromont est un chef de file canadien en matière de tourisme responsable. La ville et les entreprises ont intégré les principes du développement durable dans leurs opérations et pratiques de gestion, en particulier pour les achats de biens et de services.

Les entreprises attirent une main-d'œuvre motivée et compétente et la population bromontoise se distingue toujours par un niveau de scolarité nettement plus élevé que la moyenne québécoise. Bromont exerce un fort attrait et se distingue en offrant à sa population la joie d'y vivre, d'y travailler et de s'y divertir.

Une agriculture de proximité ainsi qu'une floraison d'entreprises artisanales et artistiques alimentent un réseau de boutiques et de marchés publics constituant un pôle d'attraction touristique.

LES GESTES À POSER MAINTENANT

BÂTIR ENSEMBLE
UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE
ET RESPONSABLE

POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS EN 2030, IL FAUT COMMENCER MAINTENANT. VOICI LES ACTIONS CONCRÈTES QUE LA VILLE S'ENGAGE À RÉALISER D'ICI CINQ ANS ET CELLES PROPOSÉES AUX DIFFÉRENTS ACTEURS BROMONTOIS.



LA VILLE S'ENGAGE À :

1. Mettre sur pied un comité municipal de développement durable (DD), adopter une politique d'achat responsable et former les employés municipaux au DD.
2. Consolider l'approche de développement économique en procurant les infrastructures requises au développement, notamment en matière de traitement des eaux usées, et en définissant un cadre réglementaire favorable à un développement économique respectueux des préceptes du DD.
3. Élaborer et mettre en œuvre un plan directeur d'aménagement du Parc scientifique Bromont visant à protéger les milieux naturels et les rendre accessibles, louer certaines parcelles à des agriculteurs spécialisés, diversifier le type d'entreprise qui peut s'y implanter et évaluer la possibilité d'y construire certains logements locatifs pour les travailleurs.
4. Investir pour maintenir l'accessibilité de la population de Bromont à Internet et pour maximiser la diffusion électronique de l'information municipale (« open government »).
5. Appuyer l'attrait touristique et les commerces locaux en misant sur le cachet local et la spécificité des rues commerciales et des boutiques.
6. Planifier un investissement majeur pour reconfigurer et revitaliser le boulevard Bromont afin de le rendre plus fonctionnel et plus attrayant pour les citoyens, les visiteurs et les investisseurs.

LES GESTES À POSER MAINTENANT

BÂTIR ENSEMBLE
UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE
ET RESPONSABLE



PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR : **LES INSTITUTIONS, COMMERCES ET INDUSTRIES (ICI)**

1. Former leurs employés au DD.
2. Se doter d'une politique d'approvisionnement responsable qui engage les fournisseurs.
3. Participer aux activités des Gens d'affaires de Bromont (GAB).
4. Créer un circuit gastronomique local mettant en valeur les produits agroalimentaires produits et transformés dans la région pour vente dans les restaurants et les boutiques de Bromont.
5. Mettre sur pied avec le GAB une banque de main-d'œuvre visant la complémentarité saisonnière des emplois.



PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR : **LES CITOYENS**

1. Soutenir l'achat de produits et d'aliments fabriqués localement ou régionalement et l'achat dans les commerces de proximité.
2. Participer à la vie citoyenne (assemblée du conseil, comités, ateliers de suivis de « Pense ta ville »).
3. Favoriser l'achat de produits biologiques et équitables.
4. S'engager dans le comité de DD de son entreprise.
5. Évaluer l'option des fonds éthiques lors du choix de ses investissements personnels.

MESURER L'EFFET DES ACTIONS POSÉES

BÂTIR ENSEMBLE
UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE
ET RESPONSABLE



Nombre d'employés municipaux
formés au développement durable.



Nombre d'entreprises partenaires
du plan de développement
durable avec une politique
d'approvisionnement responsable.



Augmentation de la valeur
foncière totale (en différenciant
les nouvelles constructions et
les constructions existantes).

AGIR MAINTENANT POUR DEMAIN
DEVENEZ PARTENAIRE
DU PLAN
EN CHOISSANT VOS ACTIONS À ACCOMPLIR
ENGAGEZ-VOUS!
[BROMONT.COM/PENSETAVILLE](https://bromont.com/pensetaville)

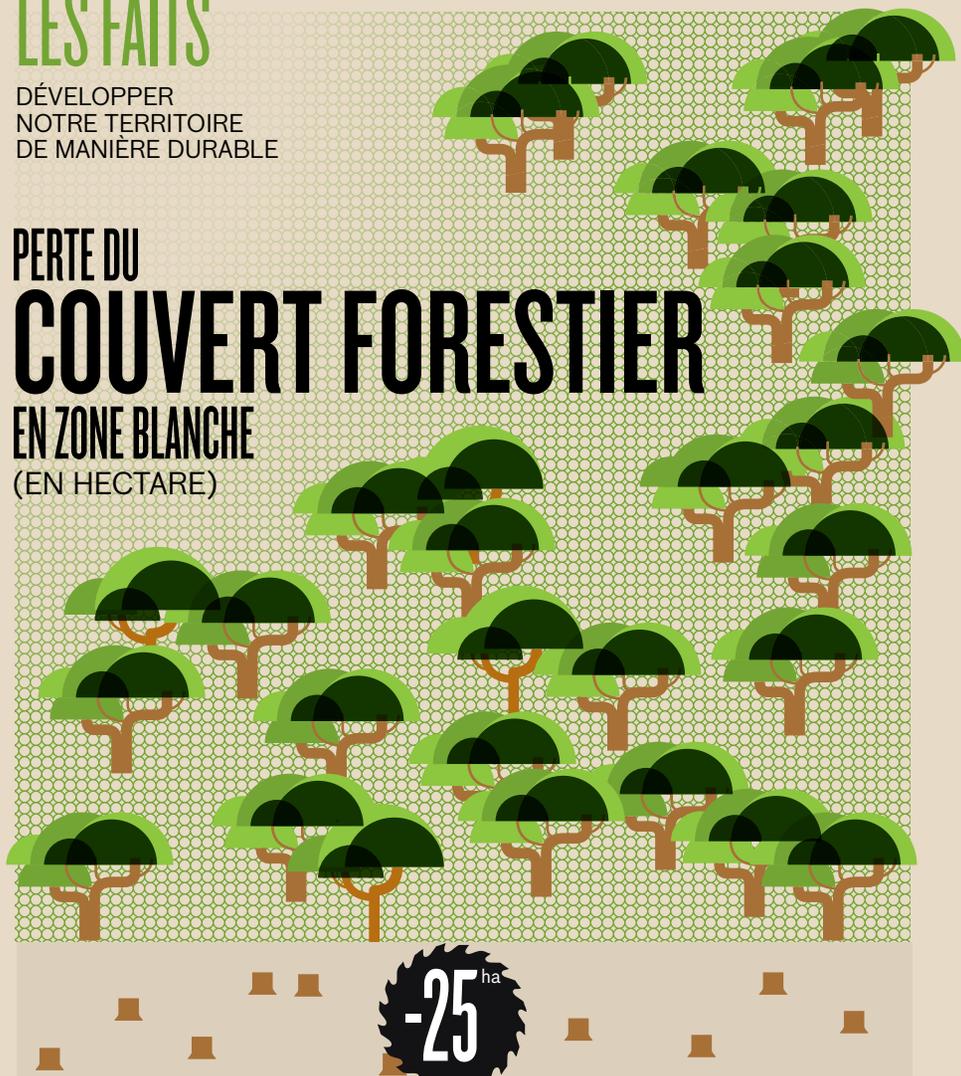
DÉVELOPPER NOTRE TERRITOIRE DE MANIÈRE DURABLE

Bromont sans sa nature ne serait plus Bromont. L'économie de notre ville est tributaire de la qualité de notre environnement, un attrait touristique majeur en même temps qu'un facteur primordial d'attraction pour de nouveaux résidants. Nos entreprises technologiques s'en réclament aussi pour attirer et retenir leur main-d'œuvre. Le développement de notre territoire doit se faire dans le respect des écosystèmes qui constituent le socle même de notre richesse à long terme. Notre défi est de savoir comment mettre en valeur notre territoire tout en le préservant selon les principes reconnus de développement durable.

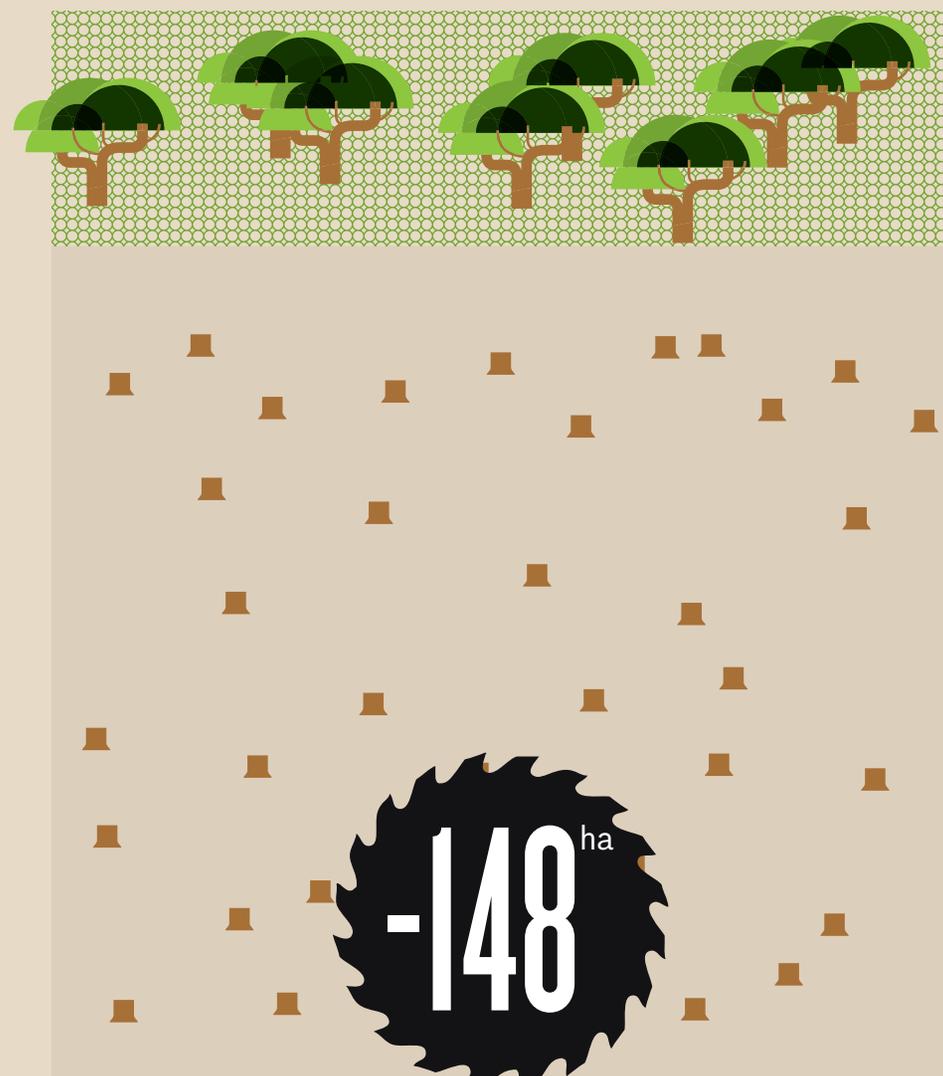
LES FAITS

DÉVELOPPER
NOTRE TERRITOIRE
DE MANIÈRE DURABLE

PERTE DU COUVERT FORESTIER EN ZONE BLANCHE (EN HECTARE)



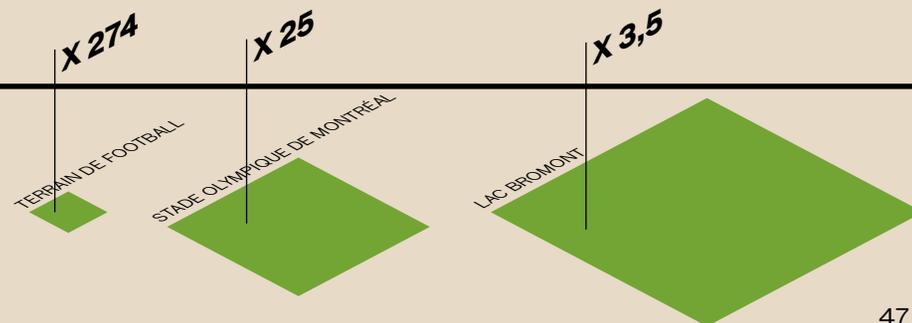
1999-2004



2004-2009



148 hectares correspondent à :
274 terrains de football américain
3,5 fois le lac Bromont
25 fois le stade Olympique de Montréal



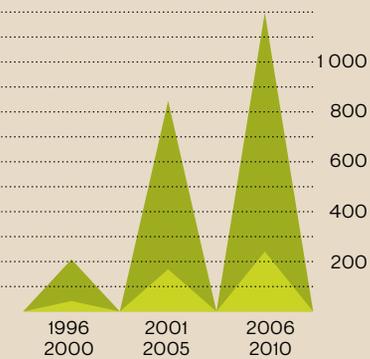
LA SITUATION ACTUELLE

DÉVELOPPER
NOTRE TERRITOIRE
DE MANIÈRE DURABLE

Les revenus de Bromont proviennent à plus de 80 % de l'impôt foncier. Pour maintenir une qualité de services alors que les coûts augmentent, sans trop s'endetter ni sans trop augmenter les taxes foncières, Bromont est appelé à poursuivre son développement.

Au cours de la période 2006-2010, 240 nouveaux logements par année ont été construits, dépassant ainsi de 5 fois sa moyenne de 42 par année pour la période 1996-2000.

EN NOMBRE DE LOGEMENTS
▲ TOTAL POUR LA PÉRIODE
▲ MOYENNE ANNUELLE

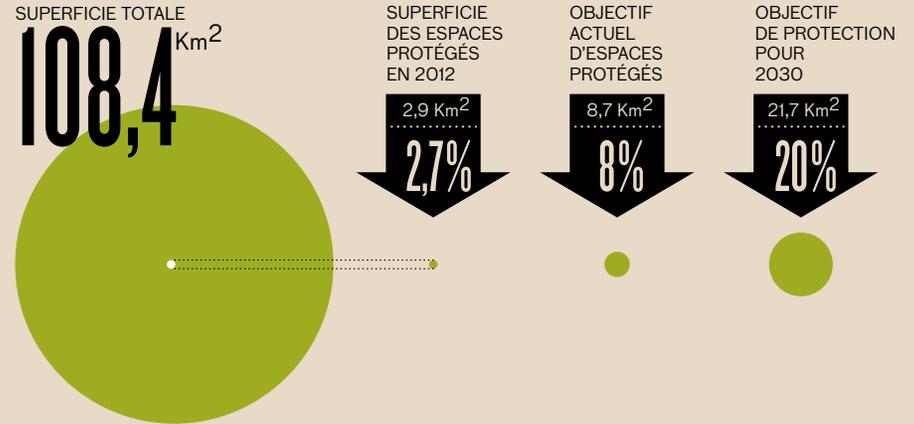


NOUVEAUX LOGEMENTS

Pourtant, cette croissance repose en grande partie sur notre important « capital nature ». En effet, l'identité même de Bromont, ainsi que sa capacité d'attirer visiteurs, nouveaux citoyens et entreprises, sont intimement liées à l'omniprésence des milieux naturels.

L'équilibre entre le développement et la préservation des milieux naturels reste à définir. Force est de constater que l'atteinte d'un consensus à ce sujet demandera plusieurs années d'études et de discussions au sein de notre communauté. Dans l'immédiat, certaines conditions ont été clairement identifiées comme devant être respectées pour que le développement s'inscrive dans une perspective durable.

Certaines de ces conditions sont de nature économique : le développement doit générer, à long terme, plus de revenus que de dépenses pour la municipalité. De plus, il ne doit pas entraîner une surcharge disproportionnée



ou une dégradation de nos infrastructures. Enfin, il doit être diversifié (résidentiel, industriel et commercial) afin de maintenir l'équilibre actuel qui sert bien notre population.

D'autres conditions sont de nature environnementale. Il faut préserver les milieux à haute valeur écologique, les « infrastructures vertes » qui contribuent au maintien de la qualité de l'eau et de la qualité de vie (montagne, plans d'eau, écosystèmes, milieux humides et forestiers exceptionnels, terres agricoles dynamiques, notamment). Enfin, le développement doit être planifié en fonction de certains paramètres propres à la qualité de vie, tel le maintien d'une circulation efficace et d'une

vie communautaire animée. En outre, afin de préserver ces composantes de Bromont, notre manière traditionnelle de planifier et développer le territoire devra être revue pour y inclure de nouveaux paramètres auparavant ignorés dans les plans de développement de la municipalité.

En résumé, le développement résidentiel, commercial et industriel contribue au maintien de notre qualité de vie. En contrepartie, la préservation de notre environnement naturel et de nos paysages est nécessaire au maintien de notre qualité de vie et au développement économique et social de notre communauté. Cet équilibre est au cœur du développement durable du territoire Bromont.

QUELLE VILLE VOULONS-NOUS LÉGUER À NOS ENFANTS ?

QUELLES SONT LES ASPIRATIONS DE NOTRE COMMUNAUTÉ ?

QUELLE SITUATION SOUHAITONS-NOUS POUR NOTRE VILLE DANS VINGT ANS ?

IMAGINER BROMONT EN 2030

DÉVELOPPER
NOTRE TERRITOIRE
DE MANIÈRE DURABLE

LES PLUS BEAUX PAYSAGES SONT PROTÉGÉS
ET ACCESSIBLES EN PERMANENCE AUX CITOYENS.

PLUS DE 20 % DU TERRITOIRE
UN RÉSEAU DE SENTIERS ET DE
PISTES CYCLABLES PERMET DE SE
RENDRE PARTOUT SUR LE TERRITOIRE.
EST PROTÉGÉ.

LES PÉRIMÈTRES D'URBANISATION
ET DE DENSIFICATION
URBAINE SONT
CLAIREMENT
DÉLIMITÉS.

VOICI LE PORTRAIT SOUHAITÉ DE NOTRE VILLE EN 2030, TEL QU'IMAGINÉ PAR LES MEMBRES DE NOTRE COMMUNAUTÉ À TRAVERS LES ATELIERS DE RÉFLEXION « PENSE TA VILLE ».

En 2030, l'exercice continu du dialogue au sein de notre communauté aura permis de cerner graduellement les contours de l'équilibre souhaitable entre le développement et la conservation des milieux naturels. Bromont a su pérenniser son capital nature tout en optimisant son développement social et économique.

Les périmètres d'urbanisation et de densification urbaine ont été clairement délimités, ce qui a permis d'utiliser plus efficacement et plus économiquement les infrastructures, les routes et les installations municipales. Le lotissement écologique adjacent au réseau de sentiers favorise le transport actif (marche, vélo, ski de fond) et il permet de maximiser l'utilisation des espaces publics communs et de préserver les milieux naturels.

Plus de 20 % du territoire est protégé. La municipalité, les entreprises et les citoyens collaborent ensemble pour une gestion responsable d'un réseau intégré de sentiers et de pistes cyclables multifonctionnelles permettant de se rendre partout sur le territoire et d'accéder aux réseaux des villes voisines. La conception et l'entretien de ce réseau permettent de minimiser l'érosion et de protéger les milieux naturels ayant la plus grande valeur écologique. Les plus beaux paysages vus des sommets et des abords de la Yamaska et des lacs Gale et Bromont sont protégés et accessibles en permanence aux citoyens.

Le plan municipal de conservation des milieux naturels protégeant la biodiversité, les forêts matures et les milieux humides excède les objectifs gouvernementaux. La municipalité est traversée de corridors fauniques établis à l'échelle de toute la région.

LES GESTES À POSER MAINTENANT

DÉVELOPPER
NOTRE TERRITOIRE
DE MANIÈRE DURABLE

POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS EN 2030, IL FAUT COMMENCER MAINTENANT. VOICI LES ACTIONS CONCRÈTES QUE LA VILLE S'ENGAGE À RÉALISER D'ICI CINQ ANS ET CELLES PROPOSÉES AUX DIFFÉRENTS ACTEURS BROMONTOIS.



LA VILLE S'ENGAGE À :

1. Former les élus et les employés municipaux aux bonnes pratiques environnementales en construction (autant pour les bâtiments verts que pour les travaux civils et publics).
2. Mettre sur pied un programme pour les constructions vertes (type « éco-maisons » Bromont) avec conseils et incitatifs fiscaux pour construire et rénover de façon écologique.
3. Revoir le plan d'urbanisme à la lumière de l'exercice « Pense ta ville » et amender la réglementation afin de faciliter la réalisation de projets écologiques.
4. Adopter un plan directeur des sentiers visant notamment à faciliter la réalisation d'un sentier des sommets, de sentiers linéaires et de zones d'interprétation le long de la Yamaska.
5. Se doter d'un plan stratégique de mise en valeur de l'agriculture bromontoise avant d'appuyer de nouvelles demandes d'exclusion de la zone agricole permanente (zone verte).
6. Établir des critères architecturaux pour les commerces et les immeubles dans le but de rehausser l'image de Bromont et lui donner une signature pour les visiteurs et les résidants.
7. Mettre sur pied un répertoire et un programme de mise en valeur des bâtiments patrimoniaux.

LES GESTES À POSER MAINTENANT

DÉVELOPPER
NOTRE TERRITOIRE
DE MANIÈRE DURABLE



PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR : **LES INSTITUTIONS, COMMERCES ET INDUSTRIES (ICI)**

1. Préserver les zones sensibles et les paysages lors de la construction de projets de développement résidentiel, commercial, industriel ou récréatif.
2. Accorder des droits de passage afin de permettre l'aménagement de sentiers.
3. Céder un terrain à un organisme de conservation ou appuyer financièrement une organisation de protection des milieux naturels ou des sentiers.
4. Comme promoteur immobilier, s'inspirer des critères LEED lors de la planification d'un projet ou la construction d'un bâtiment.
5. Comme industriel, augmenter la couverture boisée du Parc scientifique Bromont.
6. Développer une vision avec une perspective durable pour l'aéroport Roland-Désourdy.



PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR : **LES CITOYENS**

1. Adhérer à la charte de l'éco-citoyen développée par la Ville de Bromont.
2. Céder un terrain à un organisme de conservation, ou soutenir une organisation de protection des milieux naturels et des sentiers.
3. Accorder des droits de passage pour l'aménagement des sentiers.
4. Participer aux corvées de nettoyage des sentiers.
5. Participer au concours « Maisons fleuries ».

MESURER L'EFFET DES ACTIONS POSÉES

DÉVELOPPER
NOTRE TERRITOIRE
DE MANIÈRE DURABLE

1

Nombre d'hectares protégés.

2

Nombre de kilomètres de sentiers.

3

Pourcentage du territoire de la ville
de Bromont couvert par la forêt.

4

Pourcentage du nombre de
demandes de permis pour des
constructions vertes versus le
nombre total de permis.

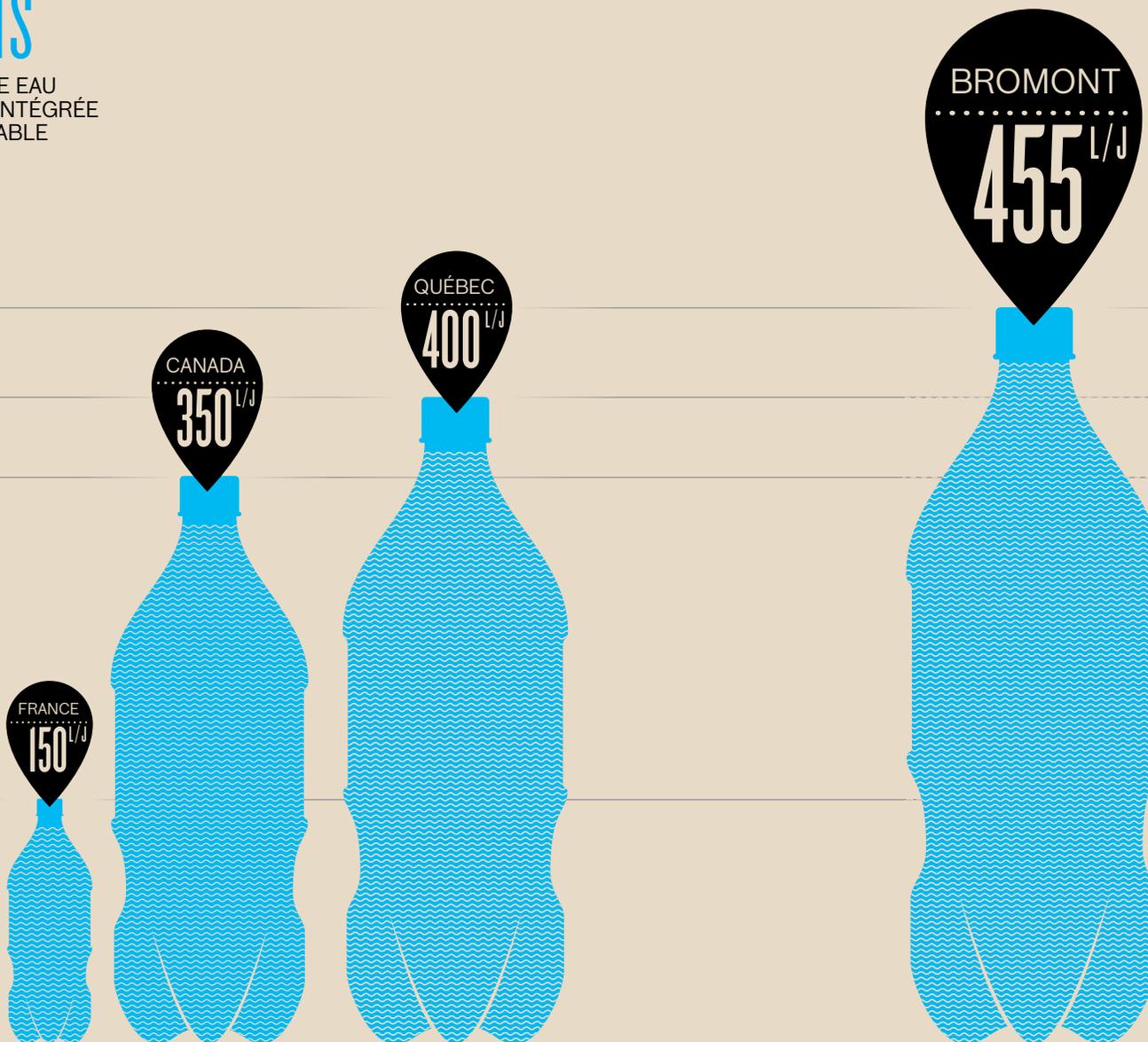
AGIR MAINTENANT POUR DEMAIN
DEVENEZ PARTENAIRE
DU PLAN
EN CHOISSANT VOS ACTIONS À ACCOMPLIR
ENGAGEZ-VOUS!
BROMONT.COM/PENSETAVILLE

GÉRER NOTRE EAU DE MANIÈRE INTÉGRÉE ET RESPONSABLE

L'eau potable est une ressource limitée et les changements climatiques nous amènent à réfléchir davantage à la gestion intégrée de cet « or bleu ». Le traitement et la distribution de cette ressource coûtent cher. L'eau de ruissellement, si elle est mal gérée, endommage nos infrastructures. Nos lacs et rivières contribuent à notre qualité de vie en même temps qu'à l'attrait touristique de notre ville. Leur état de santé est l'affaire de tous.

LES FAITS

GÉRER NOTRE EAU
DE MANIÈRE INTÉGRÉE
ET RESPONSABLE



EAU POTABLE
CONSOMMATION
MOYENNE PAR PERSONNE
(EN LITRES PAR JOUR)



En extrapolant la consommation moyenne d'eau potable de 455 litres par jour sur une année, tous les citoyens de Bromont consommeraient 1 270 473 750 litres d'eau par année, soit deux fois la capacité d'un navire citerne de catégorie T1.

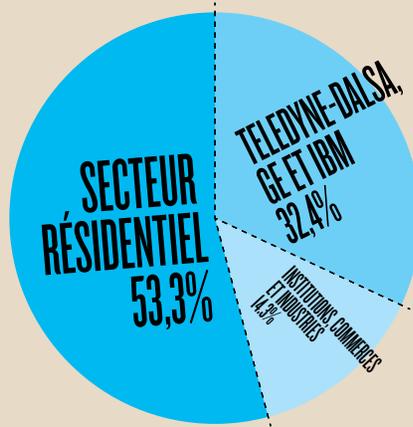


LA SITUATION ACTUELLE

GÉRER NOTRE EAU
DE MANIÈRE INTÉGRÉE
ET RESPONSABLE

Nos sources d'approvisionnement en eau sont limitées. Bromont tire son eau potable de la rivière Yamaska dont le débit annuel moyen est de 5,03 m³/seconde.

L'approvisionnement en eau grâce à ce débit continu est suffisant pour permettre le développement de notre municipalité mais il peut être difficile de le maintenir en période d'étiage.



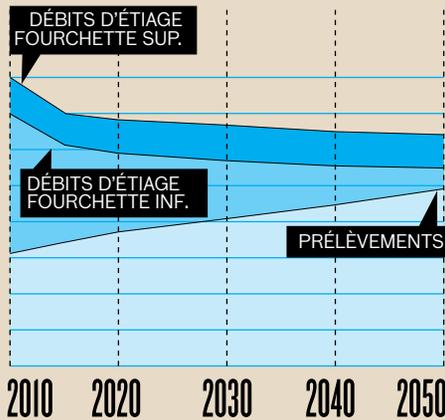
DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE À BROMONT
VOLUME D'EAU POTABLE DISTRIBUÉE EN 2010 :

2 MILLIONS m³

Il est donc essentiel de bien gérer cette ressource pour en assurer la qualité et permettre la poursuite de la croissance de notre population.

L'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc pour l'agriculture est marginale. Il faut aussi noter que Ski Bromont utilise de l'eau non traitée, puisée directement à la rivière, pour produire de la neige artificielle.

TENDANCE DU DÉBIT DE LA RIVIÈRE ET DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU BRUTE



RIVIÈRE YAMASKA

SOURCE UNIQUE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE À BROMONT

En 2011, la tarification de l'eau potable a rapporté environ 2,1 M \$, couvrant les frais de production et de distribution de l'eau potable et de traitement des eaux usées. Près de 1 000 résidences s'approvisionnent en eau souterraine et elles sont autonomes pour le traitement de leurs eaux usées.

Il est primordial pour Bromont de gérer efficacement les eaux de ruissellement puisque les lacs et cours d'eau posent des risques d'inondation pour certains quartiers. Par ailleurs, ces eaux sont à la source de la rivière Yamaska qui alimente l'usine d'eau potable. Il est nécessaire de protéger les plans d'eau, les bandes riveraines et les milieux humides d'une détérioration provenant d'activités humaines. L'urbanisation et le déboisement du territoire ont modifié le régime hydrique en surchargeant des réseaux d'égouts, des fossés et des ruisseaux et en créant des problèmes d'érosion.

CHAMBLY
387 m³/sec
RIVIÈRE RICHELIEU

FARNHAM
22,19 m³/sec
RIVIÈRE YAMASKA

BROMONT
5,03 m³/sec
RIVIÈRE YAMASKA

DÉBIT MOYEN

COMPARATIF

Nos lacs sont aussi menacés par l'eutrophisation causée principalement par l'apport de sédiments résultant de l'érosion, ainsi que de nutriments provenant des engrais, des détergents, des savons et lessives. Tout nouveau projet de développement devra être planifié en tenant compte de solutions innovantes pour améliorer l'environnement, un enjeu majeur pour Bromont.

QUELLE VILLE VOULONS-NOUS LÉGUER À NOS ENFANTS ?

QUELLES SONT LES ASPIRATIONS DE NOTRE COMMUNAUTÉ ?

QUELLE SITUATION SOUHAITONS-NOUS POUR NOTRE VILLE DANS VINGT ANS ?

IMAGINER BROMONT EN 2030

GÉRER NOTRE EAU
DE MANIÈRE INTÉGRÉE
ET RESPONSABLE

L'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE
EST AU CENTRE
DES PRÉOCCUPATIONS.

DES RECUPÉRATEURS
D'EAU DE PLUIE
SONT UTILISÉS PAR TOUS.

TOUTES LES INSTALLATIONS SEPTIQUES SONT CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION.

LES ÉCOSYSTÈMES
AQUATIQUES
ET PLANS D'EAU
SONT PROTÉGÉS.

VOICI LE PORTRAIT SOUHAITÉ DE NOTRE VILLE EN 2030, TEL QU'IMAGINÉ PAR LES MEMBRES DE NOTRE COMMUNAUTÉ À TRAVERS LES ATELIERS DE RÉFLEXION « PENSE TA VILLE ».

L'eau est gérée avec précaution et elle est perçue comme une ressource précieuse par la population et par les institutions et les entreprises sensibilisées à son importance.

Afin d'harmoniser la croissance de la population à celle de l'activité industrielle et récréotouristique, les entreprises, les citoyens et la Ville utilisent l'eau potable produite par l'usine de Bromont avec un maximum d'efficacité. Tous ont installé des récupérateurs d'eau de pluie pour économiser l'eau potable.

Les installations septiques des résidences autonomes sont toutes conformes à la réglementation. Les eaux de ruissellement sont gérées de façon à prévenir l'érosion, les inondations, la surcharge de la station d'épuration et le déversement d'eaux usées non traitées dans l'environnement.

L'impact du développement immobilier et des activités industrielles, commerciales, récréotouristiques et municipales sur la qualité de l'eau est contenu à l'intérieur de normes dépassant celles édictées par le gouvernement du Québec.

Les écosystèmes aquatiques, les eaux souterraines, les marais, les rivières et les plans d'eau sont protégés et ils favorisent une riche biodiversité.

LES GESTES À POSER MAINTENANT

GÉRER NOTRE EAU
DE MANIÈRE INTÉGRÉE
ET RESPONSABLE

POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS EN 2030, IL FAUT COMMENCER MAINTENANT. VOICI LES ACTIONS CONCRÈTES QUE LA VILLE S'ENGAGE À RÉALISER D'ICI CINQ ANS ET CELLES PROPOSÉES AUX DIFFÉRENTS ACTEURS BROMONTOIS.



LA VILLE S'ENGAGE À :

1. Adopter un plan de gestion intégrée des eaux prévoyant entre autres :

La protection de la rivière Yamaska, des corridors bleus et des lacs, notamment par la restauration obligatoire des bandes riveraines et la mise en oeuvre du plan d'action pour le lac Bromont;

L'adoption de mesures de gestion et de suivi de la qualité des eaux sur la base d'indicateurs précis;

Une politique d'économie d'eau potable;

Un plan de gestion intégrée des eaux de ruissellement de toutes provenances;

Une réglementation relative à la gestion des eaux de ruissellement pour tout projet de développement;
L'adoption de mesures de gestion des algues bleues conformes aux orientations proposées par les travaux de recherche effectués entre 2005 et 2011 par l'Université du Québec à Montréal (UQAM);

La mise à niveau du réseau d'égout sanitaire et l'élimination des eaux parasites (infiltration des eaux pluviales dans le réseau sanitaire) afin d'éviter les débordements d'eaux usées dans l'environnement.

2. Informer périodiquement les citoyens et les ICI des actions à poser pour assurer une meilleure gestion de l'eau, en collaboration avec la MRC Brome-Mississquoi, les organismes et les experts locaux.

LES GESTES À POSER MAINTENANT

GÉRER NOTRE EAU
DE MANIÈRE INTÉGRÉE
ET RESPONSABLE



PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR : **LES INSTITUTIONS, COMMERCES ET INDUSTRIES (ICI)**

1. Respecter le règlement sur le contrôle de l'érosion de la Ville de Bromont et mettre en place des solutions innovantes pour gérer les eaux de ruissellement.
2. Adopter des mesures de protection de la nappe phréatique et des cours d'eau en prévoyant notamment le contrôle des rejets industriels, une bonne gestion des pesticides, le contrôle de l'érosion, et la restauration des berges.
3. Mettre en œuvre une stratégie d'économie d'eau potable.
4. Assurer le bon entretien et le bon fonctionnement de la « trappe à graisse » des cuisines commerciales (par exemple les restaurants, cafétérias, auberges) pour éviter d'engorger les égouts et de surcharger l'usine d'épuration.



PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR : **LES CITOYENS**

1. Doter la maison ou l'édifice à appartements/condos d'un équipement pouvant recueillir l'eau de pluie, l'eau grise et les eaux de ruissellement pour l'entretien du jardin, de lavage de voiture, etc.
2. Installer des appareils domestiques à faible consommation d'eau et utiliser des produits nettoyants écologiques sans phosphate.
3. Reboiser la bande riveraine le long des cours d'eau et des lacs.
4. Pour les résidences non desservies par les égouts, bien connaître le fonctionnement du système de traitement des eaux usées et/ou du lac artificiel et les utiliser adéquatement afin d'éviter la contamination de la nappe phréatique ou des cours d'eau.
5. Ne pas utiliser de pesticides ou d'engrais chimiques surtout si le terrain est situé à proximité d'un plan d'eau.
6. Identifier les petits gestes familiaux qui permettent de réduire la consommation d'eau potable à la maison.

MESURER L'EFFET DES ACTIONS POSÉES

GÉRER NOTRE EAU
DE MANIÈRE INTÉGRÉE
ET RESPONSABLE



Nombre de débordements
aux postes de pompage
(nombre total/année).



Capacité totale des bassins
de rétention (m³/territoire).



Nombre de journées de fermeture
de la plage Bromont.



Ratio de la quantité d'eau potable
produite (totale et par habitant)
versus la quantité des eaux
traitées à l'usine d'épuration.

AGIR MAINTENANT POUR DEMAIN
DEVENEZ PARTENAIRE
DU PLAN
EN CHOISSANT VOS ACTIONS À ACCOMPLIR
ENGAGEZ-VOUS!
[BROMONT.COM/PENSETAVILLE](https://bromont.com/pensetaville)

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ ENRICHISSANTE POUR LA POPULATION ET ACCUEILLANTE POUR LES VISITEURS

La municipalité existe d'abord et avant tout par et pour les citoyens et les citoyennes. La qualité de vie de la collectivité dépend de la volonté d'engagement de chacun envers son milieu mais aussi de la présence de services publics et communautaires de qualité soutenus par les organismes bénévoles dans les domaines des arts, de la culture et du sport. Les enfants, les familles et les personnes âgées doivent pouvoir également contribuer à la création de ce milieu de vie intergénérationnel. Des services adaptés à leurs besoins et à leurs goûts doivent être disponibles sur le territoire afin de répondre aux enjeux de la société de demain et au vieillissement de la population.

LES FAITS

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ
ANIMÉE POUR LA POPULATION ET
ACCUEILLANTE POUR LES VISITEURS

250 POUR
VISITEURS HABITANT

PROPORTION DE VISITEURS ET D'HABITANTS À BROMONT (2011)

1 830 000 VISITEURS

HABITANTS **7 649** 



1 830 000

7 649

LA SITUATION ACTUELLE

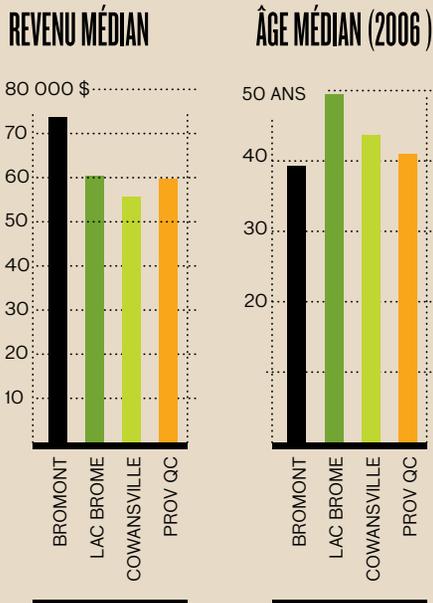
CRÉER UNE COMMUNAUTÉ ANIMÉE POUR LA POPULATION ET ACCUEILLANTE POUR LES VISITEURS

Bromont compte plus de 4 290 ménages, pour une population permanente totale de 7 649 personnes en 2011. La croissance démographique est forte en raison de l'arrivée de jeunes familles et de pré-retraités. La population de Bromont est un peu plus jeune que celle de l'ensemble du Québec, plus riche et plus active. Elle est aussi nettement plus scolarisée avec une sur-représentation des

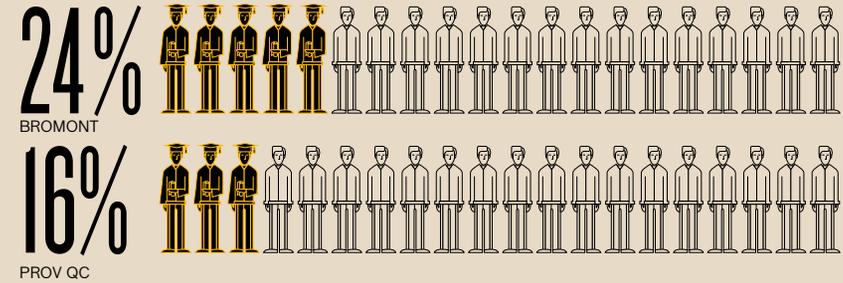
personnes détenant un certificat, diplôme ou grade universitaire.

Le milieu physique et la qualité des systèmes écologiques, de l'air et de l'eau, le niveau socio-économique généralement aisé de la population, la disponibilité de services de santé et d'installations sportives et de plein air, et l'offre d'une alimentation de qualité sont propices au maintien de la santé et d'une agréable qualité de vie.

Cette qualité de vie se reflète dans la valeur des terrains plus élevée à Bromont que dans la région environnante. Paradoxalement, ceci rend notre ville moins accueillante pour des nouveaux arrivants avec des moyens plus modestes, dont certaines jeunes familles. Bromont possède tout de même, dans les quartiers de la rue Windsor et de la rue Wolfe, un parc de logements important pour une ville de 7 000 habitants, construit dans les années 1970 et 1980 pour les travailleurs espérés du parc industriel.



PERSONNES DÉTENANT UN CERTIFICAT, DIPLÔME OU GRADE UNIVERSITAIRE



En matière de loisirs et d'arts et culture, Bromont soutient une vie culturelle abondante grâce aux ressources allouées en fonction de sa politique culturelle. Le Service des Loisirs, de la Culture, de la Vie Communautaire de Bromont coordonne une multitude d'événements avec les organismes locaux. La Fabrique Saint-François-Xavier organise aussi des activités dans un cadre paroissial.

Quant à l'offre en sports et loisirs, elle relève principalement d'entreprises privées, les plus connues étant Ski Bromont et les terrains de golf. À cela s'ajoutent une trentaine d'organismes à but non lucratif œuvrant dans des secteurs aussi variés que la lecture et le bridge, l'horticulture, l'équitation, le soccer et les sports de glace. Cette offre privée permet aux Bromontois de bénéficier d'une quantité de loisirs supérieure à la majorité des municipalités du Québec, mais en même temps, d'avoir à vivre des changements fréquents associés à l'exploitation privée du territoire

(fermeture de sentiers, accès limitée aux sommets, croissance rapide de l'urbanisation dans les secteurs naturels, etc.).

Le territoire compte plusieurs garderies et deux écoles primaires, mais il n'y a pas d'école secondaire ou de formation pour adultes. Une clinique médicale s'y trouve avec quelques médecins. Les services éducatifs et sociaux restent toutefois limités et ne se comparent pas encore à une « ville-centre » dotée de tous les services.

La population d'Adamsville, secteur de la municipalité annexé en 1973, a développé un fort sentiment d'appartenance à son quartier. Toutefois, étant géographiquement plus proche de Brigham, East Farnham et Cowansville, elle est portée à participer aux activités sportives et de loisirs de ces municipalités en périphérie de Bromont. La relation entre les deux secteurs de la ville doit encore être renforcée.

QUELLE VILLE VOULONS-NOUS LÉGUER À NOS ENFANTS ?

QUELLES SONT LES ASPIRATIONS DE NOTRE COMMUNAUTÉ ?

QUELLE SITUATION SOUHAITONS-NOUS POUR NOTRE VILLE DANS VINGT ANS ?



IMAGINER BROMONT EN 2030

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ
ANIMÉE POUR LA POPULATION ET
ACCUEILLANTE POUR LES VISITEURS

LES NOUVEAUX ARRIVANTS
BÉNÉFICIENT D'UN ACCUEIL
PERSONNALISÉ.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES
ET DE LOISIRS CRÉENT
DES EMPLOIS.

TOUS LES CITOYENS ONT ACCÈS
À DES SERVICES ÉDUCATIFS
ET DE SANTÉ ADAPTÉS

LE PATRIMOINE À LEURS BESOINS.
CULTUREL ET HISTORIQUE
EST MIS EN VALEUR.

VOICI LE PORTRAIT SOUHAITÉ DE NOTRE VILLE EN 2030, TEL QU'IMAGINÉ PAR LES MEMBRES DE NOTRE COMMUNAUTÉ À TRAVERS LES ATELIERS DE RÉFLEXION « PENSE TA VILLE ».

En 2030, chaque citoyen se voit offrir la possibilité de s'engager au sein de sa communauté. Les citoyens s'entraident, adoptent un comportement respectueux et sécuritaire. Les nouveaux arrivants bénéficient d'un accueil personnalisé et ils se voient offrir des occasions de rencontre, d'échange et d'intégration.

La culture contribue à l'activité économique. Bromont est reconnue pour son accueil et le soutien qu'elle accorde aux artistes et artisans en leur offrant des espaces publics de création et en proposant des événements culturels en tout temps. L'éducation artistique est favorisée, les lieux culturels publics et privés desservent des publics de tous âges. Le patrimoine historique et naturel de la ville est mis en valeur. L'offre culturelle, soutenue par les artistes, les gens d'affaires et la population bromontoise, rayonne à l'extérieur et attire de nombreux visiteurs.

Les activités sportives et de loisirs créent des emplois et de la valeur économique pour la communauté. La collaboration régionale entre la MRC, la Ville, les organismes communautaires et l'entreprise privée permet d'offrir des activités de qualité, accessibles et adaptées à tous les publics, y compris ceux avec des besoins spéciaux.

Les citoyens de tous âges ont accès à des services éducatifs et de santé adaptés à leurs besoins, ils ont accès à une alimentation de proximité et leur milieu de vie quotidien favorise le bien-être.

LES GESTES À POSER MAINTENANT

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ
ANIMÉE POUR LA POPULATION ET
ACCUEILLANTE POUR LES VISITEURS

POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS EN 2030, IL FAUT COMMENCER
MAINTENANT. VOICI LES ACTIONS CONCRÈTES QUE LA VILLE S'ENGAGE
À RÉALISER D'ICI CINQ ANS ET CELLES PROPOSÉES AUX DIFFÉRENTS
ACTEURS BROMONTOIS.



LA VILLE S'ENGAGE À :

1. Adopter une politique d'habitation abordable et intergénérationnelle qui considère les besoins de tous les groupes composant la population de la ville de Bromont.
2. Faire les représentations requises auprès des autorités gouvernementales (CSSS) afin de doter la ville d'un point de services de santé et de services sociaux.
3. Rendre la rue Shefford piétonne une fois par mois en saison estivale ou lors des festivals pour y favoriser des activités telles un marché bio extérieur.
4. Créer une place de rassemblement avec scène au cœur du vieux village qui deviendra un lieu d'expression culturelle pour les artistes locaux et de l'extérieur.
5. Investir dans une offre culturelle diversifiée au Centre culturel Saint-John et organiser des spectacles et projections de films extérieurs durant la saison estivale.
6. Instaurer la pratique du panier « nouveau citoyen ».
7. Faire une campagne d'éradication de l'herbe à poux qui fera appel aux ICI et aux citoyens.

LES GESTES À POSER MAINTENANT

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ
ANIMÉE POUR LA POPULATION ET
ACCUEILLANTE POUR LES VISITEURS



PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR : **LES INSTITUTIONS, COMMERCES ET INDUSTRIES (ICI)**

1. Créer ou adhérer à un programme de promotion de saines habitudes de vie en milieu de travail (nutrition, sport, etc.).
2. Rendre écoresponsables tous les événements organisés à Bromont.
3. Créer une coopérative d'artistes qui favorisera la création et la diffusion du travail de la communauté artistique bromontoise.
4. Combattre les îlots de chaleur par un aménagement paysager des aires de stationnement de dix cases et plus et en optant pour des toitures à indice de réflectance solaire élevé.



PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR : **LES CITOYENS**

1. S'engager à titre bénévole dans un organisme communautaire sportif, culturel, environnemental ou social de Bromont.
2. Participer annuellement, de concert avec les voisins, à la Fête nationale des voisins organisée le premier samedi de juin.
3. Agir comme « ambassadeurs » de Bromont auprès des visiteurs et auprès des amis et connaissances de l'extérieur.
4. Encourager les enfants à se rendre à l'école à pied ou à vélo.
5. Participer aux divers festivals et événements organisés à Bromont.
6. Pratiquer l'agriculture dans les divers jardins communautaires de Bromont ou adhérer à un programme de « panier bio ».

MESURER L'EFFET DES ACTIONS POSÉES

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ
ANIMÉE POUR LA POPULATION ET
ACCUEILLANTE POUR LES VISITEURS



Sondage annuel auprès
de la population afin de
mesurer leurs besoins, leurs
attentes, ainsi que leur degré
d'appréciation de la vie sociale
et communautaire à Bromont.



Nombre d'activités et
de participants aux activités du
Centre culturel Saint-John.



Nombre d'événements
écoresponsables.

AGIR MAINTENANT POUR DEMAIN
DEVENEZ PARTENAIRE
DU PLAN
EN CHOISSANT VOS ACTIONS À ACCOMPLIR
ENGAGEZ-VOUS!
BROMONT.COM/PENSETAVILLE

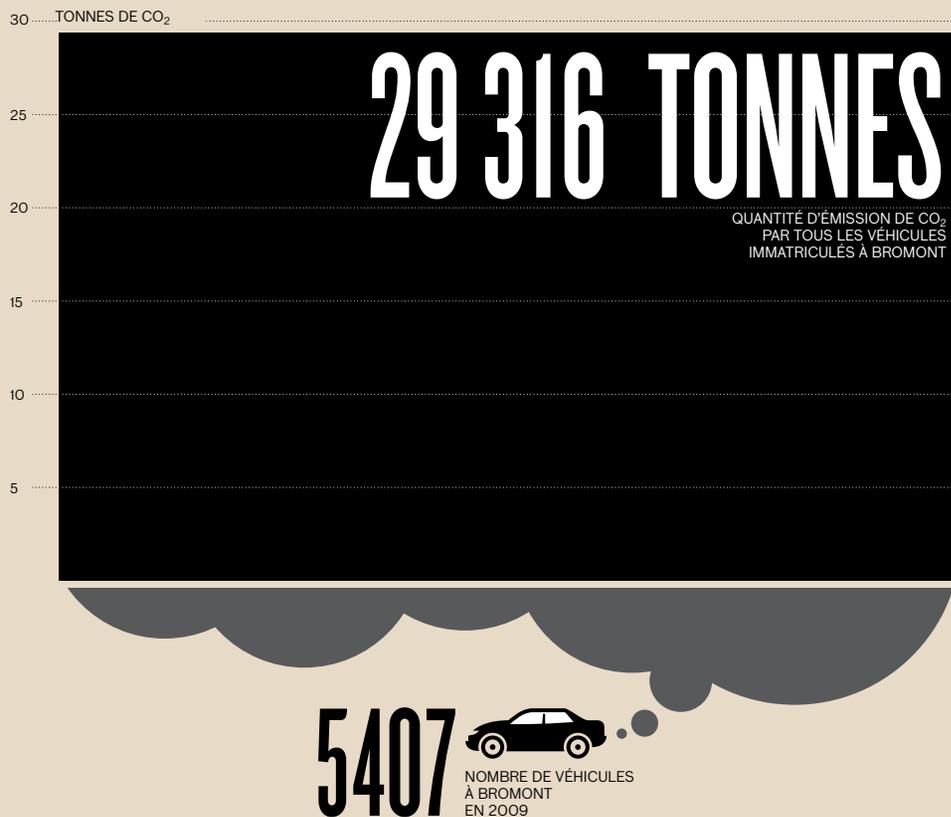
UTILISER PLUS EFFICACEMENT NOS RESSOURCES ET DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GES

Les conséquences du réchauffement planétaire pourraient avoir un impact majeur sur l'économie et la qualité de vie à Bromont, par exemple en altérant la qualité des écosystèmes, en causant des dommages résultant de pluies torrentielles ou en réduisant la durée de la saison hivernale. Comme partout ailleurs au pays et dans le monde, Bromont doit travailler à créer un milieu de vie favorisant une consommation plus responsable d'énergie et de matières premières dans les transports autant que dans les bâtiments et les infrastructures collectives.

À long terme, il en résultera même des économies puisque la consommation d'énergie et de matières premières deviendra de plus en plus coûteuse. La gestion des matières résiduelles devra aussi devenir plus efficace, par la réduction des volumes de déchets acheminés à l'enfouissement et par la réutilisation, le recyclage ou la valorisation sous forme de production d'énergie nouvelle ou de compost.

LES FAITS

UTILISER PLUS EFFICACEMENT
NOS RESSOURCES ET DIMINUER
LES ÉMISSIONS DE GES



L'EMPREINTE CARBONE DE BROMONT



En 2009, les émissions de CO₂ sur notre territoire totalisaient près de 30 000 tonnes, dont près de 700 tonnes pour la municipalité et ses sous-traitants; le reste provenant des véhicules immatriculés à Bromont.



LA SITUATION ACTUELLE

UTILISER PLUS EFFICACEMENT
NOS RESSOURCES ET DIMINUER
LES ÉMISSIONS DE GES

En matière de consommation d'énergie, les activités municipales de la Ville de Bromont représentent plus de 6 millions de kilowatts heure, soit l'équivalent de la consommation moyenne en énergie de 240 résidences unifamiliales québécoises. L'usine de filtration d'eau potable, l'aréna et les pompes et pompages de surpression consomment 73 % de toute l'énergie utilisée.

Bien que les réseaux de transport actif (marche, vélo, ski de fond), de covoiturage et de transport collectif se développent peu à peu, l'essentiel des déplacements se fait toujours en automobile. En 2006, le transport actif était le lot de seulement 5 % des citoyens de plus de 15 ans. Les ménages bromontois sont toujours majoritairement « dépendants » de l'auto. Comme l'utilisation du transport individuel génère près de 90 % des émissions de GES du secteur municipal et résidentiel, des changements majeurs dans nos habitudes et comportements seront nécessaires pour réduire la production de GES à Bromont.

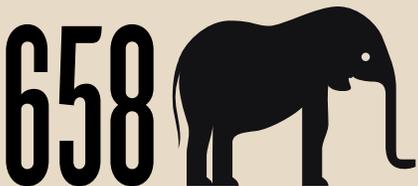
Pour la question des matières résiduelles, les Bromontois ont presque doublé la quantité de matières récupérées par ménage entre 2005 et 2010. Malgré ces efforts, pour chaque tonne récupérée, on envoie encore deux tonnes à l'enfouissement. Pourtant, on estime qu'entre 70 % et 80 % des matières recyclables sont récupérées lors

MATIÈRES RÉSIDUELLES

QUANTITÉ TOTALE GÉNÉRÉE À BROMONT (2010)

3 186 TONNES/AN

ÉQUIVALENT EN POIDS :

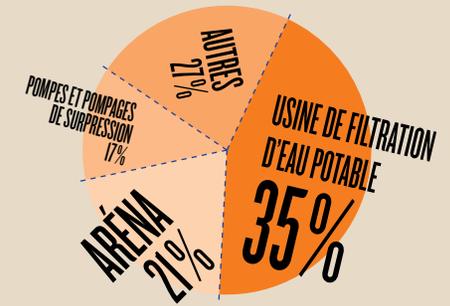


de la collecte hebdomadaire pour être acheminées ensuite au centre de tri de Granby. La grande majorité des matières résiduelles d'origine résidentielle acheminées au « lieu d'enfouissement technique » de Cowansville est donc constituée de matières compostables. Le Gouvernement du Québec prévoit bannir l'enfouissement des matières compostables d'ici 2020. Pour y arriver, Bromont devra y mettre des efforts au cours des prochaines années.

Les citoyens peuvent déposer leurs déchets de construction et de rénovation et les résidus domestiques dangereux à l'écocentre de Cowansville ou à d'autres points de service sur le territoire. En 2011, les citoyens de Bromont n'avaient effectué que 476 visites à l'écocentre de Cowansville, soit moins d'une visite pour dix unités résidentielles. Nul doute que les familles bromontoises considèrent qu'un voyage de plus de 30 minutes pour accéder à un parc à conteneur représente un

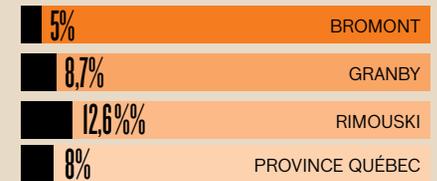
CONSUMMATION D'ÉNERGIE

TOTAL (2009) : 6,3 MILLIONS DE KWH



TRANSPORT ACTIF

2006



déplacement trop important. Les industries, les commerces et les institutions doivent traiter leurs propres matières résiduelles. Ils ne sont soumis à aucune obligation de recyclage, mais la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles leur suggère de viser un objectif de 80 % de récupération. La Ville ne fait la collecte que pour un petit nombre de commerces ; il n'y a donc aucune statistique d'ensemble disponible pour ce secteur à Bromont. Toutefois, plusieurs grandes entreprises et commerces participent au programme « ICI on recycle » de RECYC-Québec.

QUELLE VILLE VOULONS-NOUS LÉGUER À NOS ENFANTS ?

QUELLES SONT LES ASPIRATIONS DE NOTRE COMMUNAUTÉ ?

QUELLE SITUATION SOUHAITONS-NOUS POUR NOTRE VILLE DANS VINGT ANS ?

IMAGINER BROMONT EN 2030

UTILISER PLUS EFFICACEMENT
NOS RESSOURCES ET DIMINUER
LES ÉMISSIONS DE GES

LA VILLE DE BROMONT A RÉDUIT DE 40 %
SES ÉMISSIONS NETTES DE GES.

BROMONT N'ENVOIE
PLUS AUCUN
DÉCHET À L'ENFOUISSEMENT.

DES RÉSEAUX ADAPTÉS FAVORISENT
LES TRANSPORTS ACTIF ET COLLECTIF.

LES COMMERCES OFFRENT
DES PRODUITS DURABLES.

VOICI LE PORTRAIT SOUHAITÉ DE NOTRE VILLE EN 2030, TEL QU'IMAGINÉ PAR LES MEMBRES DE NOTRE COMMUNAUTÉ À TRAVERS LES ATELIERS DE RÉFLEXION « PENSE TA VILLE ».

En 2030, la Ville de Bromont a réduit ses émissions nettes de GES de 40 % par rapport à l'année 2010 et elle est carboneutre en compensant les émissions minimales provenant de ses services, ses bâtiments et ses équipements très performants.

Toutes les constructions neuves ou rénovées à Bromont sont optimisées pour réduire la consommation d'énergie. Le transport actif et le transport collectif sont encouragés grâce à des réseaux adaptés aux besoins des citoyens et des entreprises. Des infrastructures à l'architecture bien intégrée au paysage produisent une variété d'énergies renouvelables.

En 2030, l'ensemble de la population, des industries, des commerces et des institutions a adopté les pratiques de Réduction, Réutilisation, Recyclage et Valorisation.

Les commerces offrent des produits durables avec des emballages sans impact sur l'environnement. Les infrastructures de gestion des matières résiduelles sont carboneutres. Situées à proximité des usagers, elles offrent des conseils techniques appréciés.

Bromont n'envoie plus aucun déchet à l'enfouissement.

LES GESTES À POSER MAINTENANT

UTILISER PLUS EFFICACEMENT
NOS RESSOURCES ET DIMINUER
LES ÉMISSIONS DE GES

POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS EN 2030, IL FAUT COMMENCER MAINTENANT. VOICI LES ACTIONS CONCRÈTES QUE LA VILLE S'ENGAGE À RÉALISER D'ICI CINQ ANS ET CELLES PROPOSÉES AUX DIFFÉRENTS ACTEURS BROMONTOIS.



LA VILLE S'ENGAGE À :

1. Adopter un plan de gestion des GES comportant notamment les volets suivants :

Formation des élus et des employés municipaux à l'écoconduite;

Mise en œuvre d'un plan d'économie d'énergie pour les bâtiments, équipements et véhicules municipaux;

Compensation des GES produits par la municipalité par la plantation d'arbres.

2. Adopter un plan de transport actif.
3. Adopter un nouveau règlement relatif aux matières résiduelles qui interdira la collecte des résidus de gazon et qui encouragera le compostage domestique, le principe d'utilisateur-payeur et la récupération des déchets de construction.

4. Encourager le compostage domestique et mettre en place la collecte à trois voies, lorsqu'un site de traitement adéquat sera accessible.
5. Mettre à la disposition des citoyens un petit écocentre avec un point de chute pour les résidus domestiques dangereux (RDD) ainsi que des conteneurs pour les villégiateurs.

6. Rehausser dans le règlement de construction les exigences énergétiques minimales auxquelles doivent satisfaire les nouvelles constructions, ou celles exigées lors de rénovations majeures.
7. Participer au programme « ICI on recycle » de RECYC-Québec.
8. Installer des supports à vélos près des édifices municipaux et des espaces publics.

LES GESTES À POSER MAINTENANT

UTILISER PLUS EFFICACEMENT
NOS RESSOURCES ET DIMINUER
LES ÉMISSIONS DE GES



PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR : **LES INSTITUTIONS, COMMERCES ET INDUSTRIES (ICI)**

1. Former les employés à l'écoconduite.
2. Installer des supports à vélos pour les employés ou les clients.
3. Récupérer les résidus de construction, de rénovation ou de démolition lors des travaux.
4. Participer au programme « ICI on recycle » de RECYC-Québec.
5. Compenser les émissions de GES.
6. Inciter les employés à pratiquer le covoiturage, par exemple en s'inscrivant au site prévu à cette fin par la MRC ou en réservant les meilleurs espaces de stationnement pour les véhicules inscrits au covoiturage.
7. Réaliser un audit de la consommation énergétique et de la production des matières résiduelles et adopter un plan d'économie d'énergie et de réduction des matières résiduelles.



PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR : **LES CITOYENS**

1. Commander un bilan énergétique du domicile, participer à un programme d'économie d'énergie et réaliser les rénovations susceptibles d'entraîner des économies d'énergie.
2. Remplacer les électroménagers et les foyers et poêles à combustion lente par des appareils homologués Energy Star (électroménagers) et EPA (foyers et poêles à combustion lente).
3. Durant la période des fêtes de fin d'année, acheter un sapin produit localement et participer à la collecte des sapins organisée par la Ville.
4. Développer l'habitude du transport actif ou du covoiturage pour aller travailler si les distances le permettent ou encore pour les déplacements de proximité dans la municipalité (épicerie, ski, etc.).
5. Planter un arbre par année par famille.
6. Fixer des objectifs familiaux de réduction des matières résiduelles et d'économie d'énergie.
7. Récupérer les déchets provenant de travaux de construction et de rénovation et les acheminer à l'écocentre le plus près.

MESURER L'EFFET DES ACTIONS POSÉES

UTILISER PLUS EFFICACEMENT
NOS RESSOURCES ET DIMINUER
LES ÉMISSIONS DE GES



Consommation énergétique
des bâtiments, équipements
et véhicules municipaux.



Tonnage enfoui
(au total et par porte).



Nombre de kilomètres
de pistes cyclables.



Nombre de supports à vélos
installés dans les entreprises,
les édifices municipaux
et les lieux publics.

AGIR MAINTENANT POUR DEMAIN
DEVENEZ PARTENAIRE
DU PLAN
EN CHOISSANT VOS ACTIONS À ACCOMPLIR
ENGAGEZ-VOUS!
BROMONT.COM/PENSETAVILLE

LE FINANCEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les actions que propose de réaliser la Ville de Bromont dans le plan de développement durable relèvent du domaine de compétence des municipalités et elles peuvent être regroupées en deux grandes catégories. D'une part, régler afin de créer les conditions propices au développement social et économique souhaité dans le respect de notre capital nature; d'autre part, investir pour doter la ville des infrastructures et des services requis pour concrétiser notre vision d'avenir. Cette seconde catégorie soulève la question des moyens financiers.

La situation financière de Bromont est saine et la Ville possède les ressources

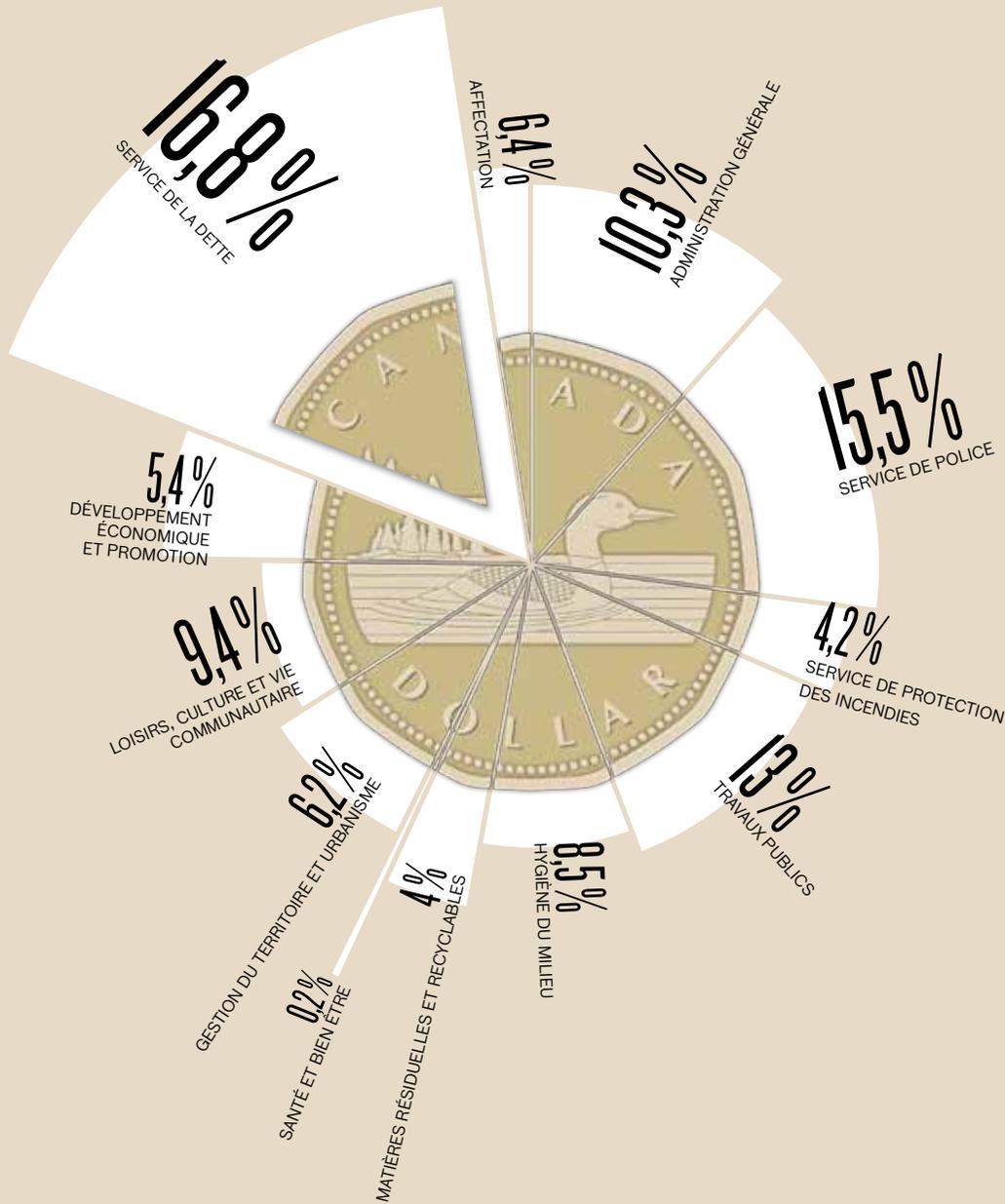
nécessaires pour assurer son développement à long terme sans surtaxer les citoyens. Une fois ajusté à l'inflation, le budget pour l'année 2011 est quasiment identique à celui de 1992 et le taux de la taxe foncière pour toutes les catégories de contribuables a diminué durant cette période. Le ratio de la dette à la richesse foncière uniformisée demeure stable depuis 2008, nettement en-deçà de la valeur au-delà de laquelle il y aurait matière à inquiétude, selon le gouvernement du Québec. Cela s'explique principalement par une augmentation de 240 % de l'évaluation foncière imposable provenant des constructions neuves et par l'augmentation de la valeur des immeubles existants.

	1992	2002	2011	EVOLUTION 2002 - 2011
BUDGET	13 194 122	12 039 034	21 583 250	79 %
EVALUATION IMPOSABLE TOTALE	429 338 530	399 902 700	1 359 193 900	240 %
RÉSIDENTIELLE	n.d.	241 511 338	1 097 118 200	354 %
INDUSTRIES	n.d.	104 589 900	100 136 700	(4,3 %)
COMMERCE	n.d.	53 801 462	161 939 000	200 %
TAUX DE TAXES FONCIÈRES (x 100 \$)				
RÉSIDENTIEL	1,67 \$	1,36 \$	0,82 \$	(66 %)
+ 6 LOGEMENTS	1,67 \$	1,36 \$	0,85 \$	(38 %)
TERRAINS VAGUES DESSERVIS	2,51 \$	1,48 \$	1,31 \$	(11 %)
INDUSTRIES (TAUX COMBINÉS)	2,74 \$	3,32 \$	2,59 \$	(22 %)
COMMERCE (TAUX COMBINÉS)	2,74 \$	3,10 \$	2,09 \$	(33 %)

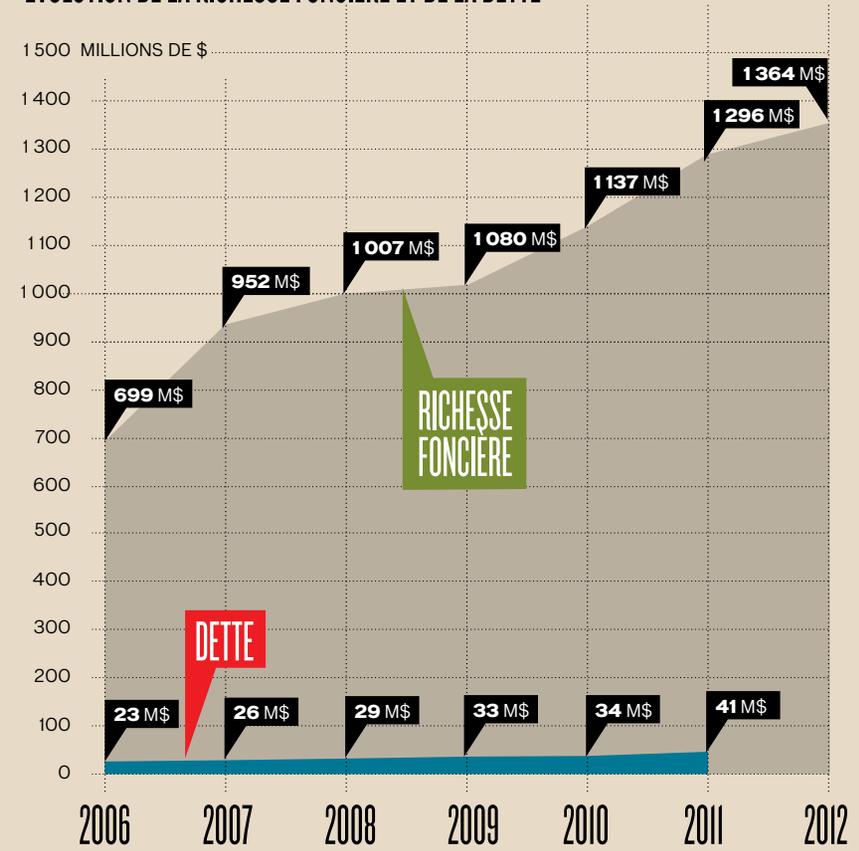
Développement durable ou pas, les investissements et les augmentations de budget sont inévitables. À l'instar de toute municipalité en croissance, Bromont doit investir continuellement dans ses infrastructures et ses services. De 1991 à 2011, la population est passée de 3 408 à 7 649 personnes et cette croissance semble vouloir se poursuivre. Les dépenses annuelles moyennes en immobilisation étaient de l'ordre de 8,5 M \$ pour la période 2006-2010 et le budget d'opération a augmenté de 79 % en dix ans, pour atteindre 21,6 millions de dollars en 2011.

	1996-2000	2001-2005	2006-2010
DÉPENSES ANNUELLES MOYENNES EN IMMOBILISATION	0,640 M \$	3,1 M \$	8,5 M \$

Bromont doit investir dans le traitement des eaux usées, le contrôle des eaux de ruissellement, l'aménagement de routes, de parcs, d'installations et d'équipement de toutes natures, dans le soutien au développement économique et dans la fourniture de services adaptés aux besoins de la population. Le plan de développement durable arrive à point nommé car il permet de cadrer tous ces investissements dans une perspective de très long terme selon la vision d'avenir que nous souhaitons pour le bénéfice de la prochaine génération de Bromontois.

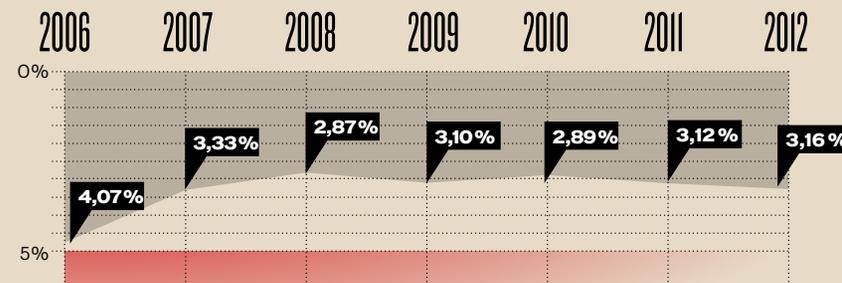


ÉVOLUTION DE LA RICHESSE FONCIÈRE ET DE LA DETTE



**RICHESSE
DETTE**

Ratio de la dette par rapport à la richesse foncière uniformisée. La valeur de 5 % représente un signal d'alarme selon le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.



PRÊTS?

PARTEZ!

**METTRE EN ŒUVRE
LE PLAN À BROMONT**



LA MISE EN ŒUVRE

Bien que ce plan soit celui de toute la collectivité bromontoise, la Ville de Bromont assurera le suivi de la mise en œuvre du plan à l'échelle de la communauté. Toutefois, elle ne pourra y arriver sans l'implication active des citoyens et des entreprises du territoire.

La Ville de Bromont développera un programme continu d'information et de sensibilisation de la population, des entreprises et des institutions, afin de maintenir vivante la préoccupation pour le développement durable et de susciter l'adhésion du plus grand nombre possible de partenaires à sa mise en œuvre.

La Ville de Bromont intégrera les orientations et les actions du plan de développement durable dans tous ses futurs budgets annuels d'opération, plan triennal d'immobilisation, règlements municipaux et plan d'urbanisme, notamment. Elle indiquera spécifiquement comment les mesures décidées dans ces divers documents s'inscrivent dans le plan de développement durable.

IMAGINER L'AVENIR: LE SUIVI

À chaque mois d'avril, de 2013 à 2017, la Ville de Bromont présentera à la communauté un rapport de suivi de la mise en œuvre du plan de développement durable comportant :

Un suivi des actions posées par la ville ;

Le nombre de partenaires (entreprises et familles) engagées à la réalisation des diverses actions proposées par le plan ;

La progression des indicateurs proposés par le plan.

À chaque mois de juillet, de 2013 à 2017, la Ville de Bromont organisera une rencontre citoyenne de suivi du plan de développement durable dans le cadre de la Fête du développement durable. À cette occasion, des mentions de reconnaissance seront remises aux citoyens, aux entreprises et aux institutions s'étant signalés par leurs réalisations envers le développement durable.



LE PRÉSENT PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE REPRÉSENTE UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS UN PROCESSUS EN ÉVOLUTION ET NON UNE CONCLUSION.

Mme Pauline Quinlan, mairesse de la ville de Bromont

La communauté bromontoise a imaginé une vision idéale de son développement d'ici 2030. Elle a aussi réfléchi aux actions à poser d'ici les cinq prochaines années afin de se rapprocher de cette vision. La mise en œuvre du plan de développement durable relève d'une responsabilité partagée entre la Ville, les institutions, les entreprises et les citoyens.

La Ville mettra en œuvre les actions retenues dans ce plan en tenant compte de l'encadrement juridique propre aux municipalités et dans le respect de sa capacité financière. Elle s'assurera de la formation des élus et du personnel municipal pour qu'ils puissent traduire concrètement les nouvelles exigences de la collectivité en matière de développement durable. Enfin, elle mettra sur pied un programme de

partenariat avec les citoyens et les entreprises du territoire.

Les entreprises et les institutions, grandes ou petites, se voient aussi proposer des actions. Au-delà du strict respect du cadre réglementaire, la communauté attend d'elles un engagement actif envers la promotion des valeurs et des pratiques propres au développement durable.

Chaque citoyen est aussi interpellé par ce projet d'avenir durable en intégrant des actions concrètes dans son quotidien.

LE CHANGEMENT VÉRITABLE
PROVIENDRA DE LA SOMME DES
GESTES QUE NOUS POSERONS
TOUS DANS LE BUT DE LÉGUER
À NOS ENFANTS UNE VILLE
ENCORE PLUS PROSPÈRE, PLUS
VERTE ET PLUS ATTRAYANTE.

MERCI

La Ville de Bromont remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont participé à l'effort de réflexion entourant la préparation de ce plan : citoyens, participants aux groupes de travail, membres du comité de développement durable, employés et élus municipaux.

Il est aussi essentiel de souligner l'apport de plusieurs experts à diverses étapes du plan. Ils ont assisté les comités dans leur réflexion, étaient présents lors des rencontres citoyennes ou accompagnaient la Ville dans sa démarche.

Parmi ces experts, soulignons notamment la contribution de :

Jean Plichon,
Marie-Laurence Guindon,
Esther Dormagen
d'Optim-Ressources pour leur expertise méthodologique, leur implication active dans la démarche et l'approche participative ainsi que pour l'animation des groupes de travail ;

Guy Versailles de Versailles communication qui a consolidé les idées issues des dix thèmes de travail dans le plan final en plus d'identifier les cinq grandes orientations ;

Marc Serre, Geneviève Corriveau et Christine Battuz de la firme locale Kuizin à l'origine du concept « Pense ta ville » qui inspire le projet depuis le début, ainsi que des divers outils de communication dont la présente version du plan.

MEMBRES DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Représentants citoyens

Denis Beauchamp,
Alan Bellavance,
Véronique Bisailon,
Christian Blanchette,
Joshua Bleser, Marc Breton, Isabelle Charest, Charles Désourdy, Francis Dorion, Isabelle Doucet, Pierre Lizotte, François Tellier, Pierre Vinet

Représentants de la Ville de Bromont

Marie-Claude Cabana (jusqu'en janvier 2012), Jacques Des Ormeaux, Alain Emond (depuis mai 2012), Jean-François Vachon, Pauline Quinlan

EXPERTS AYANT PARTICIPÉ AUX GROUPES DE TRAVAIL

Matières résiduelles

Sophie Taillefer,
Recyc-Québec

Milieus naturels et paysage

Christine Boyer, Dessau Chantal Prud'homme,
Prud'homme paysage

Gestion de l'eau

Organisme du bassin versant (OBV)-Yamaska, Association de conservation du bassin versant du lac Bromont (ACBVLB)

Vie économique et touristique

Denis Brisebois, Daniel Arbour et associés
François Fortin et Roger Bérubé, BC2FP

Transport, énergie et GES

Julie Gaétan, SNC-Lavalin
Éric Le Couédic, Agence québécoise pour la maîtrise de l'énergie
Jean-Sébastien Trudel, Ellipso
François Vaes, TransdevLimocar

Sentiers et parcs

Jérôme Pelland,
Sentiers Boréals

Santé, éducation et alimentation

Yvon Pesant

Occupation du territoire

Daniel Rousseau,
Marie-Ève Boisvert,
Martin Guay, Groupe Rousseau-Lefebvre

AUTRES COLLABORATEURS

Diagnostic préliminaire
René Rochon et Alexandre Provost

Conseil sur l'approche The Natural Step

John Purkis et toute l'équipe de The Natural Step Canada

Br **pense
ta ville** **mont**

bromont.com/pensetaville